



Assemblée générale

Soixante-douzième session

56^e séance plénière

Lundi 20 novembre 2017, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lajčák (Slovaquie)

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 39 de l'ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapports du Secrétaire général (A/72/312 et A/72/392)

Projet de résolution (A/72/L.8)

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne, qui va présenter le projet de résolution A/72/L.8.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : J'ai l'immense plaisir de présenter le projet de résolution intitulé « La situation en Afghanistan » (A/72/L.8). Ce projet de résolution a une longue histoire à l'Assemblée générale, étant donné qu'il a été adopté pour la première fois en 1980. Depuis lors, chaque année, dans le projet de résolution, l'Assemblée générale a rendu compte de l'évolution de la situation en Afghanistan, de la crise qui y sévit, de l'appui que lui apporte la communauté internationale et du sort de son peuple.

L'Allemagne facilite le projet de résolution et en est sa rédactrice depuis 2002, année où la Conférence internationale sur l'Afghanistan a eu lieu à l'hôtel Petersberg à Bonn, posant un jalon dans l'histoire du pays. L'année dernière, nous avons complètement remanié le projet de résolution, en y incorporant les événements récents et en y reflétant l'appui qu'apporte la

communauté internationale au pays. Cette année, nous l'avons mis à jour, ce qui a nécessité des négociations assez difficiles. À ce stade, je voudrais également rendre hommage à tous les membres de l'Assemblée générale qui se sont activement employés à parvenir à un consensus. La tâche n'a pas été facile, et je remercie tous ceux qui y ont participé.

Les divergences entre les délégations ont persisté jusqu'à la fin des négociations. C'est pourquoi la délégation allemande en sa qualité de rédacteur a décidé de formuler une proposition visant à trouver un compromis entre les points de vue divergents. Durant les délibérations qui ont suivi la présentation de cette proposition, nous sommes parvenus à trouver un accord, qui a été approuvé selon la procédure d'approbation tacite.

Sur la base des délibérations qui ont eu lieu, je voudrais en ma qualité de facilitateur vous demander, Monsieur le Président, d'ajouter le mot « dialogue » avant les termes « de Moscou » dans le paragraphe 22 du projet de résolution. En outre, je voudrais apporter une correction technique au texte : au paragraphe 56 de la version anglaise, le mot « must » doit être remplacé par le mot « shall ». Ce changement corrige une erreur technique qui s'est introduite durant la procédure d'édition; il remet le texte en conformité avec la décision prise par les États Membres.

Les divergences sur des questions que je qualifierais de mineures ayant été surmontées, je voudrais rappeler la substance et la signification du

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

17-39044(F)



Document adapté

Merci de recycler



projet de résolution. Son objectif premier est d'exprimer l'appui unifié de l'ensemble des États Membres de l'ONU à l'Afghanistan et son peuple. Je suis reconnaissant que les délibérations aient été menées à bien et que nous soyons aujourd'hui en mesure de démontrer cet appui unifié.

Pour ce qui est du contenu du projet de résolution, notre principale préoccupation au sujet de l'Afghanistan, qui est également un des éléments les plus importants du projet de résolution, est la sécurité. Au cours de l'année écoulée, des groupes armés illégaux ont commis un certain nombre d'attaques de grande envergure, qui ont fait un grand nombre de victimes civiles innocentes dans le pays. Je saisis l'occasion de la présence du Chef de l'exécutif afghan, M. Abdullah, pour lui présenter nos sincères condoléances pour les vies afghanes emportées par le terrorisme et la violence. Je tiens en particulier à mentionner les odieux actes de violence, notamment les attaques contre des mosquées chiites et d'autres attaques, qui ont cherché à diviser l'Afghanistan et sa population sur les plans social, ethnique et religieux.

La communauté internationale, qui est également la cible d'attaques terroristes, tente de venir en aide à l'Afghanistan et à son peuple. Nous condamnons fermement toutes ces attaques et tenons en particulier à rappeler l'attentat-suicide dévastateur commis devant l'ambassade allemande le 31 mai. Je veux saluer tout particulièrement les sacrifices que consentent les forces de sécurité afghanes. En collaboration avec ses partenaires, l'Allemagne continuera de fournir un appui à l'Afghanistan. L'OTAN maintiendra également son appui au pays par l'intermédiaire de la mission Soutien résolu et s'efforcera d'y rétablir la paix et la stabilité. Dans ce contexte, nous saluons l'engagement et la démarche fondée sur des conditions qui sont au cœur des nouvelles stratégies de l'Union européenne et des États-Unis en ce qui concerne l'Afghanistan.

Trois choses sont nécessaires pour améliorer la situation en Afghanistan : premièrement, l'appui au secteur de la sécurité; deuxièmement, l'appui au développement civil; et troisièmement, les efforts diplomatiques visant à régler la situation politique.

Un processus de paix dirigé et pris en mains par les Afghans auquel participent le Gouvernement afghan et les Taliban est le seul moyen de régler durablement le conflit. Nous accueillons donc avec satisfaction le plan stratégique pour la paix et la réconciliation présenté par le Haut Conseil pour la paix afghan, ainsi que le lancement du Processus de Kaboul le 6 juin, dont

l'objectif est de garantir une coordination étroite et homogène des efforts sous la direction du Gouvernement afghan. Au nom de la communauté internationale, le projet de résolution appelle toutes les parties à reconnaître la responsabilité qui leur incombe d'assurer la paix, et il appelle en particulier les Taliban à engager des pourparlers directs.

Le projet de résolution salue l'annonce d'un plan ambitieux visant à organiser des élections parlementaires l'année prochaine. Nous appelons le Gouvernement à accélérer les préparatifs pour créer les conditions nécessaires à la tenue d'un processus électoral transparent, crédible et sans exclusive, ce qui permettra de renforcer la confiance de la population dans les institutions démocratiques.

Nous félicitons le Gouvernement afghan des progrès accomplis dans la mise en œuvre de son programme de réforme, qui a été présenté durant la réunion des hauts fonctionnaires tenue à Kaboul les 4 et 5 octobre. Nous sommes tous conscients des défis persistants, notamment la lutte contre la corruption, qui est essentielle, et de la nécessité de poursuivre avec détermination les réformes politique et économique. Nous encourageons le Gouvernement à faire tout son possible pour mettre en œuvre ces réformes.

Pour conclure, l'Allemagne s'associe à la déclaration qui sera prononcée tout à l'heure par l'observateur de l'Union européenne. L'Allemagne reste engagée aux côtés de l'Afghanistan et de son peuple, et elle continuera de déployer des efforts actifs dans le pays.

M. Abdullah (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le présent débat sur la situation en Afghanistan. Je suis très heureux d'être présent dans cette salle avec ma délégation alors que l'Assemblée générale s'apprête à adopter son projet de résolution annuel sur l'Afghanistan (A/72/L.8). Cette occasion reflète le consensus fort qui unit la communauté internationale concernant le besoin impératif de garantir la stabilité et la prospérité dans mon pays, et nous comptons sur l'émergence d'un environnement régional pacifique.

Cette année, la délégation allemande a une fois de plus démontré sa grande compétence à la tête des négociations intergouvernementales sur le projet de résolution qui va être adopté aujourd'hui. Nous remercions la Mission permanente de l'Allemagne de ses efforts à cet égard et, de façon plus générale, je tiens

à exprimer ma gratitude à toutes les délégations qui ont contribué au processus de négociations.

Il y a 71 ans hier, l'Afghanistan devenait le cinquante-deuxième Membre de la grande famille qu'est l'Organisation des Nations Unies. Toutefois, depuis la fin des années 70, mon pays a connu de graves traumatismes en raison des énormes pertes causées par des conflits qui lui ont été imposés et par la guerre contre le terrorisme et l'extrémisme violent, lesquels continuent de nous mettre à mal. Malgré les difficultés, l'Afghanistan a aujourd'hui retrouvé son statut de membre responsable de la communauté internationale. L'adoption unanime du projet de résolution de cette année sera le signe que l'immense majorité du monde nous accorde son appui et nous soutient tandis que nous poursuivons notre quête d'une paix et d'une prospérité durables en Afghanistan.

Ma présence ici aujourd'hui témoigne de l'importance que le Gouvernement et le peuple afghans attachent au projet de résolution et, plus précisément, à sa mise en œuvre plus ciblée. Nous invitons donc les États Membres à envisager eux aussi le projet de résolution sous cet angle et espérons que ce sera le cas. En dépit des défis auxquels nous sommes confrontés, l'Afghanistan affiche sa résilience et sa confiance, sur le plan aussi bien national qu'international. Nous sommes une nation résolument attachée aux idéaux consacrés par la Charte des Nations Unies et à la vision d'un environnement mondial fondé sur la paix, la souveraineté, le respect mutuel et la coopération, dans notre intérêt commun. Nous sommes également très attachés à notre lien de partenariat avec l'ONU, qui a toujours témoigné à notre nation un appui et une solidarité robustes, en particulier dans les moments les plus difficiles. Aujourd'hui, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et tous les organismes compétents des Nations Unies sur le terrain continuent de jouer un rôle important pour nous assister dans diverses facettes du relèvement, de la reconstruction, de l'aide humanitaire et de la recherche d'un règlement pacifique à nos problèmes politiques et de sécurité.

Nous sommes favorables à l'initiative de réforme de l'ONU du Secrétaire général, dont nous espérons qu'elle permettra d'accélérer la concrétisation de l'initiative Unité d'action des Nations Unies en Afghanistan. Aujourd'hui, nous payons de retour la générosité de la communauté internationale par notre engagement actif et nos précieuses contributions. La récente élection, pour la première fois, de l'Afghanistan

au Conseil des droits de l'homme et son siège au Conseil économique et social, sa vice-présidence de l'Assemblée générale, sa participation active dans d'autres instances et l'adoption, sur une initiative afghane, de deux projets de résolution consacrés à la lutte contre la menace que représentent les engins explosifs improvisés et à la proclamation du 19 août Journée internationale du souvenir, en hommage aux victimes du terrorisme, témoignent de notre volonté nationale de contribuer de manière concrète au bien commun, de notre enthousiasme et de nos efforts diplomatiques en ce sens.

Je voudrais à présent faire le point de la situation en Afghanistan.

En ce qui concerne la sécurité, au cours des derniers mois, nos forces nationales de sécurité ont déjoué les efforts des Taliban qui, aux côtés de leurs affiliés du Réseau Haqqani, d'éléments d'Al-Qaïda, de Daech et d'autres groupes terroristes reconnus comme tels, cherchent à réaliser des avancées notables ou à capturer un grand centre urbain. Nous n'avons pas affaire à un seul mais à plusieurs groupes terroristes qui, soit sont le pendant les uns des autres sous des étiquettes différentes, soit défendent indirectement des objectifs communs. Nous remercions tous nos partenaires internationaux d'avoir contribué à équiper et à former nos forces de sécurité, lesquelles ont payé un lourd tribut à la lutte courageuse qu'elles mènent contre les groupes terroristes et extrémistes violents qui menacent notre pays, la région et beaucoup d'autres nations au-delà de nos frontières.

Le projet de résolution réaffirme également qu'il importe que la communauté internationale continue à appuyer les Forces nationales de sécurité afghanes. À cette fin, nous avons adopté de nouvelles mesures qui visent à mettre en place une meilleure coordination avec les États-Unis, l'OTAN et l'Union européenne, entre autres, et à compléter les stratégies qu'ils ont annoncées récemment en réponse à notre demande persistante d'un appui international soutenu à la sécurité et la stabilité en Afghanistan – que cet appui soit de caractère civil ou militaire.

Nous sommes fermement convaincus qu'une démarche assortie de conditions et une volonté claire de régler le problème des sanctuaires et des dispositifs de soutien dont bénéficient les terroristes dans la région nous rapprocheront de la paix et de la stabilité. Elles constituent aussi la pierre angulaire de notre nouvelle stratégie de sécurité nationale pour vaincre le terrorisme, collaborer avec les pays qui partagent notre perception

des menaces et protéger notre population contre la violence politisée. Nous avons toujours affirmé notre désir d'entretenir des relations amicales avec toutes les nations. Nous avons saisi toutes les occasions pour indiquer clairement, en paroles comme en actes, que nous ne laisserons jamais nos relations avec un pays ou groupe de pays occulter ou compromettre nos relations avec les autres pays de la région et au-delà. L'Afghanistan doit être considéré comme un atout stratégique et une plateforme de cordialité pour tous. Nous considérons que les rivalités négatives entre États et l'utilisation de forces supplétives violentes sont contre-productives. Les « bons » terroristes ou extrémistes violents n'existent pas. Nous devons convenir de combattre la terreur sous toutes ses formes et dans toutes ses nuances. Nous ne pouvons plus, nous ne devons plus accueillir ou appuyer un groupe tout en luttant contre un autre, et prétendre combattre le terrorisme dans toutes ses dimensions.

Le projet de résolution de cette année prend acte du rôle central que joue l'Afghanistan à la tête des efforts de paix déployés dans le cadre du Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité, qui viennent compléter les initiatives de coopération pragmatique. Ces efforts seront également guidés par le nouveau plan stratégique du Haut Conseil pour la paix de l'Afghanistan, qui est axé sur une démarche de promotion de la paix impliquant l'ensemble de la société. Au niveau régional, favoriser des relations stables et constructives avec tous nos voisins, en particulier avec le Pakistan, reste un élément clef de notre stratégie de paix. Le Président Ashraf Ghani et moi-même espérons que, cette fois-ci, les actions pour combattre toutes les formes de terrorisme seront plus éloquentes que les paroles. Il convient de noter que faire évoluer le statu quo ne sera possible que lorsque la terreur disparaîtra, lorsque les atteintes portées à notre territoire cesseront et lorsque les sanctuaires seront fermés. Ne pas y parvenir aura des conséquences néfastes et entraînera de nouvelles tensions, voire pire.

Par le biais du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan, nous avons adopté des mesures concrètes et systémiques afin de mettre en application un programme de réforme, proposer une meilleure gouvernance et œuvrer à une plus grande autonomie. Notre économie, qui, en 2014, a souffert de la fin de la mission de combat des forces internationales, dépendante qu'elle était de dépenses militaires de grande ampleur, a franchi un cap et montre des signes de reprise, en particulier en ce qui concerne les investissements et le développement du secteur privé.

Depuis la formation du Gouvernement d'unité nationale, les recettes intérieures ont sensiblement augmenté, ce qui nous a aidés à assumer une plus grande part de responsabilité dans notre sécurité et en ce qui concerne nos besoins de développement. En outre, nous réalisons des progrès réguliers dans le développement de nos infrastructures nationales, y compris les routes, l'industrie, l'énergie, les télécommunications et les réseaux de transport. Une fois achevés, ces projets amélioreront la connectivité et seront générateurs de croissance économique en Afghanistan et dans notre région.

Jadis une vision d'avenir ambitieuse, le programme de coopération économique régionale devient une réalité. L'Afghanistan se transforme en un pôle pour le commerce régional et international, le transit et les transports. Les transferts d'énergie sont actuellement un élément majeur de cette transformation et le resteront à l'avenir. Il me plaît de souligner les conclusions fructueuses de la septième Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, tenue la semaine dernière à Achgabat, au Turkménistan, dans lesquelles l'Afghanistan, les pays de la région et d'autres parties prenantes internationales se sont de nouveau engagés à mener à bien au moins 18 grands projets régionaux, y compris le projet CASA-1000 pour le commerce et l'approvisionnement en électricité en Asie central et en Asie du Sud et les initiatives du Turkménistan, de l'Afghanistan, du Pakistan et de l'Inde dans le domaine de l'énergie et du gaz naturel, ainsi que le projet de couloir international de transport et de transit passant par le port de Chabahar.

La récente signature historique par l'Afghanistan, le Turkménistan, l'Azerbaïdjan, la Géorgie et la Turquie de l'accord sur le Couloir lapis-lazuli de transit, commerce et transport est un autre fait nouveau important dans le développement des liens économiques et culturels dans la région. En outre, le couloir aérien avec l'Inde a permis d'augmenter le volume des échanges entre nos pays, tandis que de grands projets ferroviaires avec la Chine, la République islamique d'Iran, la République kirghize et le Tadjikistan vont aussi de l'avant. Tous ces mégaprojets promettent de propulser l'ensemble de la région dans une ère nouvelle de prospérité économique.

Au sein du Gouvernement d'unité nationale, nous savons que le renforcement de la bonne gouvernance et de l'état de droit est impératif pour notre stabilité et notre prospérité. Nous mettons tout en œuvre pour honorer les

engagements que nous avons pris en 2014 et 2016 lors des Conférences de Londres, de Varsovie et de Bruxelles.

La Stratégie nationale de lutte contre la corruption – un document évolutif adopté en septembre – énonce des stratégies et solutions claires pour des réformes systémiques dans l'ensemble des institutions et organismes gouvernementaux. L'administration publique est l'exemple d'un système qui a été réformé. La Cour suprême, le ministère public et le Centre de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption ont jusqu'à présent jugé plus d'un million d'affaires de corruption, de pots-de-vin et d'abus de pouvoir, certaines impliquant des responsables de haut rang. Nous avons indiqué clairement à notre population et à nos partenaires internationaux que le principe de la responsabilisation ne sera compromis à aucun prix. Pour ce qui est de la viabilité budgétaire, nous avons amélioré nos systèmes financiers au point qu'ils ont été déclarés conformes aux normes internationales. Nos efforts dans les domaines de l'état de droit et de la gouvernance vont se poursuivre à titre prioritaire.

L'insécurité actuelle a aussi entraîné une augmentation de la production de drogues dans certaines parties du pays. Le lien dangereux entre le terrorisme et les stupéfiants exige donc un effort collectif plus ciblé au sein de la région et au-delà.

La pleine participation des femmes aux processus sociopolitiques et à l'économie demeure une priorité fondamentale, conformément à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. Aujourd'hui, les Afghanes représentent fièrement notre pays dans tous les domaines. Je tiens plus particulièrement à remercier les plus de 8 500 femmes qui sont membres de nos forces de sécurité. Leurs contributions et leurs sacrifices nous aident à faire face aux affaires de criminalité, de violence et autres atteintes.

Enfin, je voudrais appeler l'attention des membres de l'Assemblée générale sur l'aspect le plus important de la stabilité politique, à savoir tirer les enseignements du passé et garantir des élections libres, régulières et transparentes. Nous en sommes aux préparatifs et travaillons de concert avec la Commission électorale indépendante pour effectuer les réformes du processus électoral qui s'imposent, afin de regagner la confiance du grand public dans ce dernier et de garantir une large participation. Il s'agit d'une promesse qui sera déterminante. Nous sommes attachés à tenir des élections législatives en 2018, suivies par l'élection présidentielle en 2019. Nous remercions l'Organisation

des Nations Unies et tous les autres partenaires de leur aide à cet égard.

Pour conclure, je puis dire avec la plus grande confiance que les contributions, les investissements et les sacrifices conjoints réalisés ces 17 dernières années ont permis de changer radicalement les choses. D'un point de vue intérieur, les progrès notables obtenus dans divers secteurs ont eu un impact profond sur l'amélioration des conditions de vie des Afghans ordinaires dans l'ensemble du pays. Notre société civile est dynamique, nos médias libres fonctionnent bien, faisant contrepoids au système, et nos jeunes, qui sont de plus en plus nombreux, sont moins enclins qu'auparavant à quitter le pays, car ils voient des possibilités et des perspectives chez eux. Il y a tout juste deux jours, notre équipe nationale de cricket des moins de 19 ans a remporté la Coupe d'Asie en Malaisie.

En résumé, nous sommes déterminés à poursuivre ce voyage, en nous appuyant sur les souhaits du peuple afghan et avec le soutien de la communauté internationale. Encore une fois, en cette étape importante, la sécurité étant une priorité vitale pour nous et l'insécurité touchant tant de personnes dans notre région et au-delà, il nous faut raviver l'esprit de partenariat international et d'engagement efficace qui caractérisait le lancement de la lutte mondiale contre le terrorisme il y a 17 ans. C'est la meilleure garantie de sécurité et de prospérité pour toutes nos nations.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à l'observateur de l'Union européenne.

M. Dvořák (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Turquie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats, la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie s'associent à cette déclaration.

Je tiens à remercier le Chef de l'exécutif afghan, M. Abdullah Abdullah, de sa déclaration. Je remercie également toutes les délégations qui ont participé aux consultations sur le projet de résolution (A/72/L.8), et en particulier l'équipe allemande pour avoir facilité avec tant de compétence les négociations y relatives. Nous espérons vivement qu'encore une fois le projet de résolution sera adopté par consensus.

Il y a plus d'un an, à la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, la communauté internationale a confirmé son appui politique et financier considérable en faveur de l'Afghanistan. Pour rappel, la communauté internationale a annoncé une contribution de 15 milliards de dollars jusqu'en 2020, dont 5 milliards de dollars seraient versés par l'Union européenne et ses États membres. Cette annonce a été faite dans le cadre d'un programme afghan de réformes global et détaillé présenté au cours de la Conférence. Un an plus tard, nous constatons que des progrès ont été accomplis dans plusieurs domaines, mais que des défis majeurs subsistent. En outre, les conditions défavorables en matière de sécurité dans le pays nous ont compliqué la tâche.

Au nom de l'Union européenne et de ses États membres, je tiens à souligner que nous avons tenu nos engagements. Le 16 octobre, les Ministres des affaires étrangères des États membres ont adopté une nouvelle stratégie de l'Union européenne pour l'Afghanistan, réaffirmant l'engagement à long terme de l'Union européenne et de ses États membres à promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité en Afghanistan et à appuyer le développement durable dans ce pays. La nouvelle stratégie de l'Union européenne met l'accent sur quatre domaines prioritaires essentiels pour que des progrès soient réalisés en Afghanistan : promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité régionale; consolider la démocratie, l'état de droit et les droits de l'homme et promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des femmes; appuyer le développement économique et humain; et relever les défis liés à la migration.

Ces dernières années, l'Afghanistan est confronté à de multiples défis qui mettent en péril les progrès réalisés en ce qui concerne son développement économique et social et ses institutions démocratiques. L'Union européenne est consciente que la situation difficile en matière de sécurité et de la situation économique fragile, ainsi que la volonté manifeste des autorités afghanes à mettre en œuvre les réformes indispensables, exigent une attention renouvelée de la part de la communauté internationale.

Cette nouvelle stratégie est la dernière illustration de l'engagement ferme de l'Union européenne en faveur de l'Afghanistan et de son action résolue dans ce pays. Il convient de noter que cette stratégie fait suite à la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, à la signature par l'Union européenne et l'Afghanistan, en février, d'un nouvel accord de coopération en matière

de partenariat et de développement et à la nomination, en juin, d'un envoyé spécial de l'Union européenne en Afghanistan. L'accord de coopération en matière de partenariat et de développement entre l'Union européenne et l'Afghanistan constitue le premier cadre juridique régissant la coopération entre l'Union européenne et l'Afghanistan. L'application provisoire de cet accord de coopération nous permettra de renforcer notre dialogue et d'envisager de nouveaux domaines de coopération. Un comité conjoint assurera le bon fonctionnement de l'accord en supervisant sa mise en œuvre. Deux groupes de travail spéciaux seront également créés afin d'approfondir le dialogue sectoriel sur les droits de l'homme, la bonne gouvernance, la migration et le développement économique et social.

L'instauration de la paix en Afghanistan est non seulement dans l'intérêt de tous les Afghans, mais également de toute la région et de la communauté internationale dans son ensemble. Cet aspect fait partie des principaux messages exprimés durant la Conférence de Bruxelles tenue l'an dernier et est au cœur de la nouvelle stratégie de l'Union européenne. La sécurité et le développement durable sont des défis interdépendants dans le cadre d'un processus de l'édification de l'État qui doit bénéficier d'un véritable appui politique au sein de la région. L'Union européenne exhorte toutes les parties prenantes régionales à coopérer de manière constructive afin de promouvoir un processus de négociation authentique et axé sur les résultats sans conditions préalables, en vue de parvenir à un règlement durable entre les parties au conflit. Ce règlement sera le socle de la paix, de la sécurité et de la prospérité en Afghanistan et dans l'ensemble de la région.

L'Union européenne reste pleinement engagée à appuyer un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans. Ce processus doit associer tous les Afghans, hommes et femmes, protéger leurs intérêts légitimes et préserver l'unité, la souveraineté, l'intégrité territoriale de l'Afghanistan et l'égalité des droits de tous les Afghans au titre de la Constitution afghane. En outre, l'Union européenne appuie le Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité et d'autres initiatives internationales visant à mettre en place un véritable processus de paix et de réconciliation en Afghanistan. Le Processus de Kaboul devrait encourager des discussions supplémentaires entre l'Afghanistan et les pays voisins afin d'intensifier la coopération régionale en faveur de la paix et de la stabilité.

Tout particulièrement, nous encourageons le Gouvernement afghan à engager un processus politique avec les Taliban et d'autres groupes d'opposition afghans afin de parvenir à un règlement politique durable. Nous saluons également toutes les initiatives visant à créer un environnement propice à la réussite de ce processus et appelons toutes les parties à participer à la mise en œuvre de solutions constructives.

L'Union européenne est préoccupée par le niveau élevé de violence et le grand nombre de victimes civiles en Afghanistan, notamment des femmes et des enfants. L'amélioration des conditions de sécurité demeure essentielle à la stabilité et au développement de l'Afghanistan. L'Union européenne s'engage à travailler aux côtés de l'Afghanistan pour lutter contre le terrorisme, le financement du terrorisme et les menaces terroristes sous toutes leurs formes, et à intensifier le dialogue et la coopération pour prévenir et combattre l'extrémisme violent, la radicalisation et le recrutement et s'attaquer à leurs causes profondes. L'Union européenne se félicite du plan quadriennal de réforme du secteur de la sécurité en Afghanistan et salue les efforts déployés en vue de la constitution des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes autonomes et de plus en plus viables. Ce plan a été adopté par l'Afghanistan et les pays qui participent à la mission Soutien résolu lors du Sommet de Varsovie en juillet 2016.

L'Union européenne salue l'annonce de la tenue des élections parlementaires et des élections des conseils de district en 2018. Nous espérons que ces élections seront inclusives, transparentes et crédibles. Toutefois, pour ce faire, il faut que des décisions fondamentales sur les réformes électorales soient prises de toute urgence. L'Union européenne a suivi de près l'évolution de la situation en ce qui concerne les élections, en coordination avec la communauté internationale. Nous restons engagés à appuyer le processus électoral afghan et le droit des citoyens afghans à exercer leurs droits civiques et démocratiques.

Les droits de l'homme constituent un domaine très important dans le cadre du dialogue entre l'Union européenne et l'Afghanistan. Le 14 août, l'Union européenne, avec ses États membres et le Gouvernement afghan, a organisé la troisième réunion de haut niveau Union européenne-Afghanistan sur les droits de l'homme, pour faire le bilan des progrès accomplis jusqu'à présent et se pencher sur les nombreux défis qui subsistent sur le terrain.

Dans le cadre de son action, l'Union européenne met un accent particulier sur l'autonomisation des femmes, l'éducation des filles et la lutte contre les violences faites aux femmes, et nous encourageons le Gouvernement afghan à intensifier ses efforts dans ces domaines. L'Union européenne appuie la mise en œuvre du plan d'action national sur les femmes et la paix et la sécurité, établi en application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, qui prévoit divers projets et actions dans plusieurs provinces. Le quatrième Colloque de Kaboul sur les femmes afghanes, intitulé « Femmes afghanes : messagers de la paix », tenu en mai, a été une nouvelle occasion de réitérer l'importance de la participation des femmes aux processus de paix. À notre avis, le Colloque de Kaboul peut devenir un mécanisme permettant de formuler les attentes des femmes afghanes et d'évaluer les progrès accomplis par le Gouvernement pour y répondre.

L'Union européenne appuie les efforts déployés par l'Afghanistan pour lutter contre la corruption, notamment par l'entremise du secteur de la justice, du Parlement et de la société civile, et se félicite de l'adoption de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption en octobre. Il faut désormais mettre l'accent sur la mise en œuvre de cette Stratégie.

La migration demeure une priorité importante pour l'Union européenne et constitue un sujet important de discussion avec nos partenaires afghans. Les migrations sont l'une des priorités de la nouvelle stratégie de l'Union européenne (UE) pour l'Afghanistan, ce qui confirme l'importance d'élargir la portée du dialogue entre l'UE et l'Afghanistan sur les migrations. Nous examinons la coopération bilatérale, mais aussi le contexte régional et multilatéral. Nous avons poursuivi notre coopération dans le contexte de l'accord-cadre de l'UE et de l'Afghanistan intitulé « Action conjointe pour le futur sur les questions migratoires », qui est une plateforme politique pour gérer les migrations de façon durable, fondée sur la solidarité, le dialogue et le respect des droits de l'homme.

De même, s'agissant des réfugiés afghans, notre attention a été axée sur le développement au niveau régional. Parallèlement au dialogue politique régulier avec les partenaires compétents, l'UE a pris des mesures concrètes en adoptant une démarche globale pour aborder les principaux défis que posent les migrations et les déplacements forcés en Afghanistan et dans la région. À cette fin, deux programmes régionaux multipays ont été adoptés en 2016 et 2017, assortis de

budgets de 91,6 millions d'euros et de 195,6 millions d'euros, respectivement. Les pactes mondiaux prévus pour 2018 au niveau de l'Organisation des Nations Unies seront une occasion supplémentaire pour l'UE et l'Afghanistan de coordonner leur action et de relever les défis que les migrations posent actuellement pour nos sociétés et sur la scène internationale.

Enfin, l'insécurité et l'instabilité sont également attisées par la culture illicite, la production et le trafic de stupéfiants. Nous venons de découvrir les chiffres inquiétants récemment publiés par l'ONU indiquant une augmentation de 87 % de la production d'opium, qui a atteint le niveau record de 9 000 tonnes. Cela demeure une préoccupation importante pour l'Union européenne et a de graves conséquences pour l'Afghanistan, notamment des taux de consommation élevés au sein de la population, l'alimentation de l'économie illicite, la corruption des institutions et le financement du terrorisme international. Nous encourageons donc le Gouvernement afghan à continuer d'appliquer vigoureusement son Plan de lutte contre les stupéfiants, avec le plein appui de la communauté internationale et en coopération étroite avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et d'autres cadres régionaux pertinents, tels que l'Initiative du Pacte de Paris.

Pour conclure, outre les éléments déjà mentionnés, nous devons aussi signaler que l'UE reconnaît clairement le rôle crucial joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et par tous les organismes des Nations Unies pour soutenir la population afghane, encourager la paix et la réconciliation, surveiller et promouvoir les droits de l'homme et coordonner l'assistance de la communauté internationale. Il est important que celle-ci reste fermement attachée à accompagner l'Afghanistan vers la paix et la stabilité durables. Nous continuerons d'appuyer le processus de transformation afin de promouvoir l'émergence d'une société pleinement autosuffisante, pacifique, démocratique et prospère, au bénéfice de tous les Afghans.

M^{me} Wilson (Australie) (*parle en anglais*) : En tant que fervent défenseur du consensus international sur l'Afghanistan, mon pays, l'Australie, est fier de se porter coauteur du projet de résolution A/72/L.8. Au moment où ce consensus est devenu fragile, nous saluons le travail fait par tous les pays pour élaborer un projet de résolution qui traduit l'engagement constructif en faveur de la sécurité, de la stabilité et du développement

en Afghanistan, en partenariat avec le Gouvernement d'unité nationale.

En 2017, la communauté internationale a réaffirmé son appui à l'Afghanistan, notamment par l'intermédiaire de la stratégie États-Unis–Asie du Sud, du renouvellement de l'engagement de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, de la stratégie de l'Union européenne et de l'engagement de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. L'Australie soutient ces efforts et estime qu'une approche régionale intégrée des difficultés de l'Afghanistan – y compris des efforts diplomatiques, de développement et de défense disposant des ressources appropriées – peut aider à améliorer les perspectives de l'Afghanistan, à réduire sa dépendance à l'égard de l'assistance internationale et à mettre le cap sur une paix crédible.

Nous saluons les efforts faits par l'Afghanistan et ses partenaires régionaux pour augmenter le commerce et les investissements au moyen d'une plus grande coopération économique régionale. Nous félicitons le Gouvernement d'unité nationale d'avoir surmonté d'importantes difficultés en 2017 et nous notons celles qui persistent, notamment la prise en charge de plus d'un million d'Afghans de retour au pays et l'environnement difficile en matière de sécurité. L'Australie salue les progrès réalisés contre la corruption, en particulier grâce au travail du Centre de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption. Nous encourageons le Gouvernement afghan à persévérer pour rendre les institutions afghanes plus transparentes et plus responsables. La tenue d'élections en temps opportun sera cruciale pour faire valoir le principe de responsabilité. Nous encourageons le Gouvernement afghan à continuer de travailler pour tenir des élections libres et régulières.

Les événements en 2017 nous ont rappelé de manière tragique le coût humain de l'insécurité et l'ampleur du défi que nous devons relever. Nous nous félicitons de l'attachement du Gouvernement afghan à la réforme du secteur de la sécurité, y compris la feuille de route pour les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes et la réalisation de ses objectifs. L'Australie reste attachée à la sécurité et au développement à long terme de l'Afghanistan. En 2017, au côté de ses partenaires internationaux, l'Australie a annoncé une modeste augmentation de son engagement militaire pour former, conseiller et épauler les forces de sécurité afghanes courageuses et résilientes qui s'efforcent de sécuriser le pays et de garantir son avenir. En avril,

lors d'une visite du Président Ghani en Australie, nous avons réaffirmé notre attachement à la coopération au service du développement en signant un accord bilatéral de partenariat pour le développement, actualisé et renouvelé. Ce partenariat prend en compte la tâche importante de l'autonomisation des femmes et des filles et de la satisfaction des besoins des secteurs vulnérables de la population.

Toutefois, assurer l'avenir de l'Afghanistan ne concerne pas uniquement la sécurité. La violence et l'instabilité ne sont pas inévitables. L'Australie continue de soutenir une solution politique négociée, dirigée par les Afghans, comme étant la voie la plus viable vers la paix. Nous encourageons l'Afghanistan et ses partenaires à rechercher les possibilités d'un dialogue inclusif et pragmatique pour mettre fin à la violence et élaborer une vision cohérente relative à l'avenir du pays, notamment par l'intermédiaire du Processus de Kaboul.

Le projet de résolution A/72/L.8 est une façon vitale pour la communauté internationale d'exprimer son appui à l'Afghanistan et à son peuple. Je tiens à déclarer officiellement l'admiration et la gratitude de l'Australie pour le travail du Président des négociations concernant l'élaboration du projet de résolution, et je recommande ce dernier à l'Assemblée générale.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie appuie l'adoption par consensus du projet de résolution A/72/L.8, sur la situation en Afghanistan, lequel devait refléter de manière ciblée et globale les approches collectives de la communauté internationale en vue de parvenir à un règlement afghan efficace et à long terme. Cela a été essentiellement réalisé en tenant compte des relations amicales et de l'expérience positive de la coopération avec Kaboul à l'Organisation des Nations Unies. Néanmoins, nous tenons à signaler que, bien qu'on soit parvenu à un accord sur le texte, plusieurs préoccupations russes n'ont pas été prises en compte.

M. Tevi (Vanuatu), Vice-Président, assume la présidence.

Nous sommes très préoccupés par la situation actuelle en Afghanistan. L'extension de la menace terroriste à l'Asie centrale et à la Russie va à l'encontre de nos intérêts nationaux. Tout en adoptant ce projet de résolution, nous comptons que, lorsque le prochain projet de résolution sera élaboré, nous recevrons des rapports complets et détaillés sur les résultats concrets de la lutte menée depuis 16 ans contre le terrorisme et

le trafic de stupéfiants et sur les raisons de l'expansion sans précédent de la culture de pavot à opium, qui fait le jeu des organisations terroristes internationales.

La campagne d'information délibérée, basée sur l'accusation infondée que la Fédération de Russie soutient les Taliban, y compris en les finançant et en leur fournissant des armes, est inacceptable. Nous considérons qu'il s'agit d'une tentative visant à désigner un bouc émissaire. Les discussions menées dans le cadre du projet de résolution ont montré que pour l'instant, seule la Russie demande de manière cohérente et systématique que le mouvement des Taliban soit reclassé comme un groupe terroriste, ce qui exclurait toute possibilité pour ses membres de se soustraire à des poursuites pénales. Nous continuerons d'insister sur cette approche, car nous ne voyons pas d'autre possibilité et ne pouvons jamais accepter d'échappatoire qui permette aux terroristes de se dérober à leurs responsabilités en se cachant derrière le fameux concept de lutte contre l'extrémisme violent.

Nous sommes préoccupés par l'état des Forces nationales de sécurité afghanes. Nous déplorons la décision de remplacer les avions et armes légères russes, ainsi que la réforme abaissant l'âge limite pour les officiers, ce qui aboutira au retrait de plusieurs milliers de cadres très qualifiés.

Nous ne voyons hélas aucun progrès sur le front de la réconciliation nationale. À cet égard, nous pensons que le format de consultations de Moscou, qui a été lancé au début de l'année, est la plateforme idéale pour engager des négociations de fond sur les voies et moyens de faciliter ce processus. Nous pensons que le principe qui le sous-tend, celui d'un partenariat honnête et équitable avec la participation de tous les pays de la région, permettra d'atteindre les objectifs fixés.

La campagne du printemps et de l'été n'a pas donné les résultats escomptés par les Taliban, mais malgré cela, ils contrôlent encore environ la moitié du territoire et continuent de commettre des attentats odieux et de se livrer à des activités subversives. La branche afghane de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) renforce également sa position et compte actuellement 10 000 membres, d'après nos estimations. Ses rangs sont étoffés principalement par des combattants terroristes étrangers qui s'installent en Afghanistan après avoir acquis une expérience du combat en Syrie et en Iraq. Nous appelons également l'attention sur les signes d'un soutien extérieur à l'EIIL, comme en témoigne la présence d'hélicoptères non marqués.

Une autre question très préoccupante est l'accroissement sans précédent de la production de stupéfiants. Cette tendance est clairement confirmée par les chiffres publiés dans le dernier rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui montrent que, cette année, la superficie des cultures a augmenté de 60 %, tandis que la production d'opium a presque doublé. Cela représente 7 % du produit intérieur brut du pays. De plus, les narcodollars représentent une part importante – entre 35 et 40 % – des revenus des terroristes. C'est pourquoi nous appelons la communauté internationale à intensifier ses efforts pour lutter contre le trafic de stupéfiants en Afghanistan. Nous estimons qu'il est possible de renforcer la coopération dans ce domaine entre l'Afghanistan et l'Organisation du Traité de sécurité collective.

Pour terminer, nous voudrions souligner que la Fédération de Russie appuie fermement et indéfectiblement les aspirations du peuple afghan à une paix durable dans le pays. Les relations amicales qui ont traditionnellement lié la Russie et l'Afghanistan répondent aux intérêts nationaux de nos deux pays. Toutefois, seule une approche globale de la communauté internationale permettra de stabiliser l'Afghanistan et de relever les défis auxquels il se heurte. Nous sommes prêts à continuer de renforcer la coordination avec tous les États afin d'instaurer la paix dans ce pays.

M^{me} Lodhi (Pakistan) (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale a adopté une première résolution sur l'Afghanistan en 1980, la résolution 35/37. Il n'est donc pas déplacé aujourd'hui de rappeler brièvement les circonstances ayant conduit à son adoption, ainsi que l'évolution de la situation dans le pays. Depuis 1980, l'Afghanistan a subi près de quatre décennies d'interventions militaires étrangères et de guerres civiles qui ont infligé des souffrances sans fin au peuple afghan, y compris à des millions d'hommes, de femmes et d'enfants innocents. Ce qui est resté constant tout au long de cette période est l'appui de la communauté internationale au peuple afghan. La résolution annuelle de l'Assemblée générale sur la question est l'expression et l'incarnation de ce soutien mondial. Nous saluons les efforts déployés par l'Allemagne pour diriger une fois encore les négociations sur le projet de résolution A/72/L.8, sur la situation en Afghanistan. Comme par le passé, le Pakistan s'en est porté coauteur.

Outre le peuple afghan, c'est le peuple pakistanais qui a le plus souffert des décennies de guerre et de

violence dans ce pays. Le conflit chez nos voisins a fondamentalement bouleversé la politique, l'économie et la société pakistanaises. Notre réponse aux souffrances de nos frères et sœurs afghans a été placée sous le signe de l'empathie et de la générosité. Mon pays a offert une hospitalité et un appui sans précédent au peuple afghan tout au long de ces décennies de douleur et de tragédies. Depuis plus de 30 ans, nous accueillons près de 3 millions de réfugiés afghans, ce qui représente la plus grande présence à long terme de réfugiés où que ce soit dans le monde.

Malheureusement, la longue guerre en Afghanistan n'en finit pas. Au cours de l'année écoulée, la situation en matière de sécurité s'est encore détériorée, les insurgés menant des attaques dans tout le pays. Le nombre de victimes civiles a continué d'augmenter en raison de ces attaques et de l'intensification des frappes aériennes. Le Pakistan condamne fermement les attaques terroristes répétées et massives qui ont été perpétrées à Kaboul et ailleurs en Afghanistan. Rien ne saurait justifier des attaques aveugles qui tuent des enfants, des femmes et des hommes innocents. L'exacerbation de la violence et de l'instabilité en Afghanistan et la présence croissante de Daech et d'un grand nombre d'autres groupes terroristes et militants dans les zones échappant au contrôle du Gouvernement constituent une source de grave préoccupation pour le peuple afghan, les voisins de l'Afghanistan et la communauté internationale. Ces groupes terroristes représentent un danger manifeste et immédiat pour la stabilité à long terme de l'Afghanistan et de toute la région.

Le lien entre le terrorisme et le trafic de drogues permet de soutenir les groupes terroristes et extrémistes en Afghanistan. Le dernier rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime indique ainsi que la production de drogue en Afghanistan a connu une augmentation rapide.

Le conflit prolongé qui frappe l'Afghanistan a non seulement causé des souffrances indicibles à sa population, il a également empêché l'Afghanistan et la région dans son ensemble de réaliser leur immense potentiel économique. Un Afghanistan pacifique et stable est essentiel à la stabilité et à la croissance économique de la région.

Le Pakistan a dû faire face aux conséquences des crises en série qui touchent l'Afghanistan, notamment dans le domaine du terrorisme. Nous avons déployé 200 000 soldats le long de notre frontière occidentale et mené la plus vaste campagne antiterroriste au monde.

Ces campagnes militaires ont permis d'éliminer la quasi-totalité des groupes militants et terroristes de nos zones tribales. Mais ce faisant, nous avons payé un lourd tribut. Plus de 27 000 Pakistanais, dont 6 500 membres des forces armées et des forces de l'ordre, ont perdu la vie dans des attaques terroristes, et les pertes économiques du Pakistan sont estimées à plus de 120 milliards de dollars. Pourtant, nous restons déterminés à mettre pleinement en œuvre notre campagne de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Il est impératif de venir à bout de la violence terroriste si nous voulons réaliser notre priorité absolue, à savoir un développement socioéconomique rapide.

La coopération entre le Pakistan et l'Afghanistan est un élément vital des efforts déployés pour réaliser la paix et la sécurité en Afghanistan et dans toute la région. Nous avons une longue frontière commune qui n'est pas facile à contrôler. C'est dans cet esprit de coopération que nous avons présenté à notre voisin des propositions détaillées afin de surveiller et de contrôler la frontière et d'en assurer une gestion efficace. Il s'agit notamment de créer un centre de coordination sur le terrain et de déployer des officiers de liaison à la frontière internationale. Nous pensons que de telles mesures peuvent jouer un rôle vital pour faire cesser les mouvements transfrontières des terroristes et des militants, et nous espérons que le Gouvernement afghan répondra positivement à notre proposition afin de renforcer les contrôles à la frontière.

Au fil des ans, le Pakistan a également pris des mesures concrètes et globales pour soutenir l'économie afghane et promouvoir son développement. Nous facilitons le transit des marchandises afghanes sans aucune restriction quantitative. Nous avons récemment pris une série de mesures additionnelles pour faciliter le commerce de transit, notamment la mise en place de postes de commerce spécifiques ouverts 24 heures sur 24, l'amélioration de l'infrastructure des douanes et de l'immigration aux points de passage de la frontière et la création de voies consacrées pour le traitement sans contretemps des marchandises, en particulier des produits périssables, vers l'Afghanistan.

Mon pays envisage un avenir de coopération économique encore plus étroite avec l'Afghanistan. Le Pakistan promeut activement la construction du gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde et le Projet pour le commerce et l'approvisionnement en électricité en Asie centrale et en Asie du Sud, qui permettront de répondre aux besoins énergétiques de la région

et de générer une activité économique considérable en Afghanistan. Nous travaillons également avec le Gouvernement afghan à l'étude d'autres projets de liaison et de développement des infrastructures. Plus de 50 000 Afghans ont étudié dans des établissements d'enseignement pakistanais et travaillent actuellement dans les secteurs public et privé en Afghanistan, concrétisant ainsi leurs rêves tout en répondant aux besoins de leur pays. Nous avons annoncé l'octroi de 3 000 bourses à des étudiants afghans pour qu'ils étudient dans des universités et des collèges professionnels pakistanais. La première promotion de ces étudiants étudie déjà dans divers établissements d'enseignement au Pakistan. Je voudrais également saisir cette occasion pour féliciter l'Afghanistan d'avoir remporté la Coupe d'Asie au Conseil asiatique de cricket dans la catégorie des moins de 19 ans.

Le Pakistan et l'Afghanistan partagent des liens historiques religieux, culturels et géographiques profonds. Le potentiel combiné des deux pays est considérable. L'expansion du commerce, la coopération énergétique et la mise en œuvre des divers projets économiques transrégionaux déjà définis peuvent grandement améliorer et favoriser la paix et la prospérité dans toute la région.

La communauté internationale est unanime dans sa conviction qu'une paix durable en Afghanistan ne sera possible que par un règlement négocié. Le projet de résolution que nous allons adopter aujourd'hui réaffirme ce consensus international. Le Pakistan a toujours soutenu que le règlement politique était la manière la plus viable de mettre fin à des décennies de conflit et de souffrance en Afghanistan. Seize années d'une guerre menée par les forces les plus puissantes du monde n'ont pas abouti à une solution militaire. La paix ne sera pas rétablie en continuant de recourir à la force militaire. Ni la coalition qui appuie Kaboul ni les Taliban afghans ne sont en mesure d'imposer une solution militaire l'un à l'autre. La promotion d'un règlement politique et la poursuite d'une solution militaire en Afghanistan sont incompatibles. Recourir à une option militaire sans une stratégie politique en parallèle ne produira pas un résultat différent de ce que nous avons vu au cours des 16 dernières années, mais sera synonyme au contraire de plus de violence et de souffrances pour le peuple afghan, ainsi que d'une instabilité politique accrue dans la région.

Nous espérons sincèrement que la priorité sera donnée à l'instauration de la paix par la négociation et

la réconciliation. La communauté internationale peut contribuer à promouvoir ces processus, mais c'est aux Afghans eux-mêmes qu'en revient la responsabilité principale. À cet égard, nous accueillons positivement le plan afghan pour la paix et la réconciliation et nous espérons qu'il constituera un premier pas vers un règlement politique. Nous appelons également les Taliban afghans à renoncer à la violence, à s'asseoir à la table de négociation et à s'engager dans un dialogue sérieux pour la paix.

Le Pakistan reste prêt à encourager un tel dialogue. Notre participation à chaque initiative régionale et internationale pour la paix et la réconciliation témoigne de notre détermination. Nous avons continué de participer à tous les processus visant à promouvoir une solution politique – le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan; le groupe des 6 +1, à savoir la Chine, l'Inde, l'Iran, le Pakistan, la Russie, les États-Unis et l'Afghanistan; le Groupe de contact international sur l'Afghanistan et le Pakistan; le Groupe de coordination quadrilatérale du processus de paix et de réconciliation afghan; le dialogue de Moscou et le Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité. Cependant, les progrès ne seront assurés que lorsque les parties afghanes elles-mêmes concluront qu'il ne peut y avoir de solution militaire à la guerre en Afghanistan et que la paix ne peut être instaurée qu'au moyen d'un dialogue sans condition. Nous espérons que la sagesse et le réalisme les encourageront à s'engager dans de telles négociations de paix. Un tel processus est notre meilleur espoir de paix durable en Afghanistan.

Pour terminer, je voudrais dire que le chemin vers la paix en Afghanistan est difficile mais pas impossible. Toutefois, c'est aux parties afghanes de reconnaître qu'il n'existe pas d'autre moyen d'instaurer la paix que de mener un dialogue sans condition et de consentir ensuite les compromis nécessaires, même si cela est difficile, pour parvenir à une paix négociée. Nous pensons que le peuple afghan ne mérite pas moins.

M. Mahmaminov (Tadjikistan) (*parle en anglais*) : Le Tadjikistan se félicite de faire partie des coauteurs du projet de résolution A/72/L.8, qui, nous l'espérons, sera adopté par consensus, comme cela a été le cas les années précédentes. À cet égard, nous exprimons notre sincère reconnaissance à la délégation allemande pour avoir facilité ce projet de résolution. Il est encourageant que tous les États Membres s'accordent sur l'importance de la paix et de la stabilité en Afghanistan

et sur son rôle essentiel dans la promotion de la coopération et de l'intégration régionales. Il ne fait aucun doute que garantir la paix, la stabilité et le redressement socioéconomique de l'Afghanistan sera déterminant pour le développement et la prospérité de l'ensemble de la région. Le Tadjikistan appuie les efforts déployés par l'Afghanistan et son peuple pour renforcer le dialogue national et la réconciliation ainsi que le redressement économique post-conflit, et appelle à aider davantage l'Afghanistan à redresser son économie, renforcer son secteur social et créer de nouveaux emplois. La paix, la stabilité et le redressement socioéconomique d'urgence sont d'une importance cruciale pour le développement et la prospérité de l'Afghanistan.

Faire participer l'Afghanistan au processus de la coopération régionale multidimensionnelle sera la clef des efforts déployés par la communauté internationale. Nous pensons qu'à cet égard, il importe de créer un environnement propice à l'accroissement du potentiel des réseaux de transit entre les pays d'Asie centrale et l'Afghanistan, ainsi que de mettre en place l'infrastructure nécessaire pour permettre aux biens et aux services de circuler librement dans la région. Nous sommes prêts à prendre part à la restauration de l'infrastructure socioéconomique de l'Afghanistan en reliant les artères de transport de nos deux pays afin de créer un pont énergétique, le Projet pour le commerce et l'approvisionnement en électricité en Asie centrale et en Asie du Sud (CASA-1000), qui permettra au peuple afghan d'être approvisionné en produits de base et de bénéficier de spécialistes de la formation. La construction de la ligne de transmission électrique CASA-1000, qui sera mise en œuvre conjointement par le Kirghizistan, l'Afghanistan et le Pakistan ainsi que par nos partenaires de développement, va créer un lien énergétique entre l'Asie centrale et l'Asie du Sud et contribuer au développement futur des deux régions.

Un autre axe important de nos efforts est la création des conditions propices à l'expansion du potentiel des réseaux de transit entre les pays d'Asie centrale, y compris l'Afghanistan. Dans ce contexte, le Tadjikistan estime qu'il est indispensable de mettre en place les infrastructures nécessaires à la libre circulation des biens, des services et des investissements dans la région. Par conséquent, la signature des documents pertinents sur l'utilisation et la construction de projets-cadres régionaux, notamment l'Accord sur le commerce de transit entre l'Afghanistan, le Pakistan et le Tadjikistan et la construction d'une ligne ferroviaire Tadjikistan-Afghanistan-Turkménistan, est une question prioritaire.

À cet égard, en mettant en œuvre des projets nationaux et régionaux sur l'énergie, les transports et la création de zones de libre-échange à la frontière avec l'Afghanistan, le Tadjikistan participe à l'intégration économique régionale de l'Afghanistan. Ces projets visent à créer des emplois, à éliminer la pauvreté et à créer un environnement favorable au développement. Le développement des ressources humaines de l'Afghanistan et la formation de spécialistes dans diverses professions civiles sont également des priorités importantes du programme de coopération entre le Tadjikistan et l'Afghanistan. Des centaines d'étudiants afghans étudient actuellement dans des universités tadjikes. Le Gouvernement tadjik a également fixé un quota de 1 000 bourses d'études dont bénéficieront des citoyens afghans jusqu'en 2025. Nous poursuivrons nos efforts afin de renforcer la coopération avec le Gouvernement afghan et les partenaires internationaux dans les domaines social, économique et de la sécurité afin de promouvoir la paix, la stabilité et le développement socioéconomique dans les pays voisins du nôtre.

M. Sinirlioglu (Turquie) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Abdullah Abdullah, Chef de l'exécutif afghan, de sa déclaration, et salue sa participation au présent débat.

Nous nous félicitons que les consultations sur le projet de résolution A/72/L.8 sur la situation en Afghanistan, dont nous sommes saisis aujourd'hui, aient pu être menées à bien. Nous remercions toutes les délégations qui ont déployé des efforts sincères à cette fin. Le fait que l'Assemblée adopte chaque année cette résolution souligne les progrès qu'est en train d'accomplir l'Afghanistan, et c'est également un symbole important de l'appui durable et unanime que la communauté internationale accorde au Gouvernement et au peuple afghans, qui luttent contre les problèmes persistants auxquels est confronté le pays. Nous espérons que le projet de résolution sera une fois de plus adopté par consensus, et nous sommes heureux de nous en être portés coauteur. Je voudrais maintenant saisir cette occasion pour partager certaines de nos vues concernant la situation en Afghanistan.

Je tiens en premier lieu à souligner la nécessité de consolider les progrès accomplis par le pays au cours des 16 dernières années. L'Afghanistan continue d'avoir besoin de l'appui de la communauté internationale à cet égard, et il est essentiel que nous nous montrions à la hauteur des engagements que nous avons pris. Nous

devons également garder à l'esprit le fait que les efforts de paix et de réconciliation dirigés et pris en mains par les Afghans sont essentiels pour mener le pays vers une paix et une sécurité durables. Qui plus est, compte tenu de la fragilité des conditions de sécurité, le Gouvernement d'unité nationale doit promouvoir une plus grande ouverture et lutter contre le terrorisme. Il va sans dire qu'une approche plus ouverte consolidera les effets des réformes, renforcera la stabilité politique, améliorera la situation en matière de sécurité et créera une concordance avec les efforts que déploie la communauté internationale en vue d'instaurer un Afghanistan stable, sûr et prospère.

La Turquie continuera d'aider le Gouvernement afghan à mettre en place son programme de sécurité et de développement tant que son aide sera nécessaire. Nous continuerons de fournir une aide bilatérale dans les domaines de la sécurité et du développement, et nous contribuerons aux efforts de l'OTAN, notamment la mission Soutien résolu en tant que nation-cadre responsable de la zone de Kaboul. Je tiens également à souligner que l'aide publique au développement versée par la Turquie à l'Afghanistan entre 2002 et 2016 a dépassé un milliard de dollars et porté sur 850 projets. Notre vision pour l'Afghanistan est celle d'un pays pacifique et stable qui entretient des relations cordiales et de coopération avec ses voisins tout en occupant une place centrale dans le cadre des grands projets régionaux. À cet égard, nous nous félicitons de la signature à Achgabat le 15 novembre d'un accord concernant le Couloir lapis-lazuli de transit, commerce et transport. La Turquie continuera d'aider l'Afghanistan dans le cadre de plateformes multilatérales telles que le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie ».

Le peuple afghan mérite un avenir meilleur. Notre engagement collectif durable contribuera à rendre espoir au peuple afghan alors qu'il avance dans cette voie. Nous avons la responsabilité commune de lui venir en aide à cette fin.

M. Lal (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué ce jour le débat annuel sur la situation en Afghanistan. Nous remercions le Chef de l'exécutif, M. Abdullah Abdullah, de sa présence et de l'importante déclaration qu'il a prononcée aujourd'hui. Ses paroles illustrent clairement l'esprit indomptable du peuple afghan, même dans la plus grande adversité.

Des actes de violence et de terrorisme ignobles sont commis contre les populations les plus vulnérables

et continuent de mettre à l'épreuve la résilience remarquable du peuple afghan. Personne – pas les malades dans les hôpitaux, ni les enfants dans les écoles, ni les fidèles dans les mosquées ou les personnes qui enterrent leurs proches – n'est épargné par les forces maléfiques et désespérées de la terreur et de la violence. Nous avons tous condamné ces attaques et exprimé notre sympathie au peuple afghan. Les terroristes et leurs parrains continuent cependant d'être encouragés. Il est clair que la mobilisation n'a pas été suffisante. Malheureusement, alors que la lâcheté et la fréquence des attaques terroristes en Afghanistan ont atteint de nouveaux sommets, et que les terroristes continuent de s'emparer de territoires et de ressources qui appartiennent au peuple afghan, nous constatons que les choses n'ont guère changé à l'ONU. Le Conseil de sécurité continue de se demander s'il doit désigner de nouveaux dirigeants ou geler les avoirs du chef défunt des Talibans. Au moment même où se déroule le présent débat, Daech pose de nouvelles menaces en Afghanistan.

La lutte contre le terrorisme exige que la communauté internationale mette en place une stratégie globale, intransigeante et cohérente. La sécurité et la stabilité de l'Afghanistan sont liées à la sécurité et à la stabilité de l'ensemble de la région. Il est impératif de lutter contre l'appui que les organisations terroristes qui opèrent hors du cadre du droit international – les Talibans, le Réseau Haqqani, Daech, Al-Qaïda et les organisations qui lui sont affiliées, notamment Lashkar-e-Tayyiba et l'armée Mohamed – reçoivent de l'extérieur de l'Afghanistan. Les zones réservées aux terroristes, les havres et les sanctuaires qui existent hors des frontières de l'Afghanistan doivent être éliminés. L'appui à un processus de paix et de réconciliation nationale pris en main, dirigé et contrôlé par les Afghans dans le cadre de la Constitution afghane doit se poursuivre sans réserve. Tout processus sérieux exige de mettre fin à la violence, de renoncer à tout lien avec le terrorisme international et de respecter les droits des citoyens afghans ordinaires, en particulier les femmes et les enfants.

Nous félicitons l'Afghanistan de sa toute première élection au Conseil des droits de l'homme. L'engagement actif de l'Afghanistan à l'ONU sur diverses questions importantes continue de se développer. Si l'attachement de la communauté internationale à l'Afghanistan est renouvelé chaque année sur la base de divers efforts multilatéraux et de ceux de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, le respect de la souveraineté de l'Afghanistan, ainsi que de son

appropriation et de sa direction du processus de paix, est capital.

Nous sommes profondément préoccupés par les statistiques de la dernière enquête sur la production d'opium en Afghanistan fournies par le Ministère afghan chargé de la lutte contre les stupéfiants et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui font état d'une augmentation de la production d'opium et de la surface réservée à la culture du pavot en Afghanistan et décrivent la manière dont cette entreprise alimente le terrorisme. Nous devons nous demander quelle est la destination de cette drogue et qui bénéficie de ce commerce. Selon cette enquête, seule une fraction des recettes générées par la culture et le trafic d'opiacés afghans revient aux réseaux afghans de trafic de drogue. Qui donc contrôle cette connexion et en bénéficie? Ces questions doivent être réglées en prenant des mesures vérifiables. Le Conseil de sécurité, lorsqu'il se penche sur la question des fonds que les terroristes qui sévissent en Afghanistan génèrent grâce à leurs activités illicites, pourrait avoir recours au régime de sanctions établi par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) comme moyen de promouvoir la paix. Cependant, il n'en est rien. Nous n'avons pas poursuivi les responsables des organisations terroristes. Nous n'avons pas identifié ceux qui se livrent au trafic de drogues en Afghanistan, et nous n'avons mené aucune enquête en la matière. Si aucune mesure efficace n'est prise, l'ONU risque de se voir marginalisée.

L'Inde continue d'aider le Gouvernement et le peuple afghans dans leurs efforts pour instaurer une nation stable, sûre, unie, prospère, démocratique et pluraliste. Nous sommes immensément reconnaissants aux Forces nationales de sécurité afghanes pour les sacrifices qu'elles consentent en permanence non seulement pour leur propre peuple, mais aussi pour les peuples de la région et du reste du monde.

Nous considérons le développement comme la clef de voûte de notre amitié de longue date avec l'Afghanistan. Les récentes visites de haut niveau effectuées en Inde ces derniers mois, notamment par le Président Ashraf Ghani et le Chef de l'exécutif, Abdullah Abdullah, ont insufflé un élan au partenariat pour le développement de nouvelle génération que nous avons noué en septembre. Ce dernier porte sur un large éventail de domaines, notamment l'éducation, la santé, l'agriculture, l'infrastructure, les énergies renouvelables, l'approvisionnement en eau potable et la mise en valeur des ressources humaines.

L'importance de la connectivité et du transit dans le rétablissement de la paix et de la prospérité en Afghanistan est évidente pour nous tous. Malheureusement, l'accès normal au transport et au transit par voie terrestre entre l'Inde et l'Afghanistan est bloqué depuis de nombreuses années, un blocus qui nuit au peuple afghan, car c'est son bien-être qui en souffre le plus. En juin, nous avons mis en place un couloir de fret aérien pour permettre aux agriculteurs afghans d'accéder directement aux marchés indiens. Une trentaine de vols cargo au départ de Kaboul et Kandahar sont déjà arrivés à New Delhi. Il y a 10 jours, le 11 novembre, la première livraison humanitaire de blé en provenance de l'Inde est arrivée en Afghanistan, via le port iranien de Chabahar. Nous pensons que cela marque le début d'une nouvelle ère de connectivité renforcée, fiable et robuste pour l'Afghanistan, qui permettra à ce pays sans littoral d'avoir des échanges commerciaux avec les grandes économies de l'Asie du Sud et au-delà. Le salon indo-afghan du commerce et de l'investissement organisé en septembre à New Delhi a donné lieu à des contrats à hauteur de plus de 250 millions de dollars et a montré quel est le lieu naturel des échanges commerciaux pour l'Afghanistan.

Nous nous félicitons d'avance de l'adoption par l'Assemblée du projet de résolution A/72/L.8 sur la situation en Afghanistan et espérons que cela permettra de mieux réfléchir aux maux dont souffre l'Afghanistan. L'heure est venue d'abandonner nos délibérations de routine sur la situation en Afghanistan et de nous attaquer aux problèmes fondamentaux. Nous devons commencer en accordant davantage d'attention aux voix afghanes.

M. Khoshroo (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je me félicite que M. Abdullah Abdullah, Chef de l'exécutif de la République islamique d'Afghanistan, participe à la présente séance. Qu'il me soit permis, pour commencer, de réaffirmer que le peuple et le Gouvernement de la République islamique d'Iran sont déterminés à continuer d'apporter leur soutien au peuple frère et au Gouvernement afghans tandis qu'ils naviguent entre les écueils que présente cette difficile période en quête d'un Afghanistan stable, sûr et prospère. J'espère que l'adoption, aujourd'hui, du projet de résolution A/72/L.8 contribuera à la réalisation de cet objectif.

Notre région continue d'être touchée par une recrudescence inquiétante de la violence extrémiste, pendant qu'une hausse spectaculaire de la production

de drogues menace nos sociétés. Malheureusement, l'Afghanistan est l'un des pays qui pâtissent le plus de ces problèmes. La tendance à l'aggravation de la violence et à l'augmentation du nombre d'attaques terroristes se poursuit chaque année depuis l'invasion de l'Afghanistan par les États-Unis en 2001. Plus d'une décennie après, ni l'Afghanistan, ni la région ni le monde n'ont gagné en sécurité. Cette dégradation des conditions de sécurité a des racines profondes et ne pourra pas être réglée uniquement par des stratégies militaires. Le Gouvernement d'unité nationale afghan est désormais en première ligne de la lutte contre le terrorisme et a plus que jamais besoin d'un appui soutenu de la communauté internationale pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme, ainsi que pour relever les défis complexes auxquels il est confronté en matière de sécurité et dans les domaines de l'économie et du développement. L'Iran réaffirme son appui à tout processus de paix dirigé par les Afghans.

Le renforcement de notre coopération régionale avec l'Afghanistan est une priorité et constitue un important pas en avant dans la consolidation de la paix et du développement dans la région. Nous saluons les efforts déployés pour renforcer la coopération économique régionale, y compris par le biais de mesures visant à faciliter la connectivité, le commerce et le transit régionaux, comme le souligne le texte du projet de résolution de ce jour, et nous appelons à leur intensification. À cet égard, le lancement récent du projet de Chabahar et l'arrivée en Afghanistan du premier envoi expédié par l'Inde via ce port représentent un progrès important.

Les défis auxquels l'Afghanistan et notre région sont confrontés sont imbriqués. Nous sommes très préoccupés par les conclusions de l'*Enquête sur la production d'opium en Afghanistan*, de 2017, réalisée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui indiquent que la production d'opium a augmenté de 87% au cours de l'année, un chiffre particulièrement alarmant puisque les stupéfiants sont une source majeure de revenus pour les groupes terroristes. Sous-développement, faiblesse des revenus et absence de perspectives économiques sont un terreau fertile pour les groupes terroristes et les réseaux de trafic de drogues, auxquels ils fournissent d'abondantes possibilités de recrutement. La communauté internationale doit appuyer les activités et les projets régionaux et internationaux pertinents, y compris ceux menés par l'Afghanistan, la République islamique d'Iran et le Pakistan dans le cadre de leur initiative triangulaire de lutte contre les

stupéfiants. En plus de 30 ans, l'Iran a accueilli des millions de réfugiés afghans qui ont bénéficié de nos services publics et de notre éducation. Rien que cette année, près de 400 000 élèves afghans sans papiers ont reçu une éducation dans nos établissements.

L'Iran continue de participer aux travaux de la Commission d'examen tripartite de l'action des Nations Unies en Afghanistan afin de planifier le rapatriement librement consenti et progressif des réfugiés afghans, dans la sécurité et la dignité. Toutefois, le nombre de rapatriés n'a jamais été aussi faible depuis la mise en place, en 2002, du programme de retour librement consenti, car nombreux sont les réfugiés qui ne retournent pas dans leur région d'origine, une forte proportion d'entre eux préférant notamment s'installer dans des centres urbains. Nous accueillons favorablement tout effort contribuant à surmonter les principaux problèmes de réintégration rencontrés par les rapatriés, et à formuler une stratégie globale de rapatriement librement consenti et de réintégration. Si l'on veut que ces rapatriements volontaires soient couronnés de succès, il faut d'abord et avant tout répondre aux besoins élémentaires des réfugiés rapatriés en Afghanistan et mobiliser un appui international plus important à cette fin. Une approche plus robuste et mieux coordonnée entre le Gouvernement, les donateurs et l'ONU, ainsi que la mise en œuvre d'une stratégie globale pour répondre aux besoins des personnes déplacées et des rapatriés seront indispensables pour garantir une plus grande efficacité des procédures de rapatriement des réfugiés afghans.

Nous appuyons les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et par d'autres organismes des Nations Unies pour fournir une aide au développement et à la reconstruction, grâce à l'engagement véritable de l'ONU en faveur d'un partenariat durable avec l'Afghanistan, tel qu'indiqué dans le rapport final (S/2015/13, annexe) de la Commission d'examen tripartite de l'action des Nations Unies en Afghanistan. Nous devons mettre à profit le mandat de la MANUA et ses bons offices pour renforcer les institutions et les capacités nationales dans les domaines d'action prioritaires, à la demande du Gouvernement.

M. Blanchard (Canada) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Allemagne d'avoir dirigé la préparation de la résolution de cette année (A/72/L.8) sur la situation en Afghanistan. J'aimerais également en profiter pour remercier, au nom du Canada, le Chef de l'exécutif

afghan, M. Abdullah Abdullah, pour son action et pour sa présence à l'Assemblée.

Le Canada demeure résolu dans son désir de paix et de sécurité en Afghanistan. Les combats en Afghanistan se sont intensifiés et nous sommes préoccupés par leurs effets inacceptables sur le peuple afghan. Nous espérons que tous les acteurs, qu'ils soient nationaux, régionaux ou internationaux, continueront de rechercher les moyens de mettre fin à cette violence. Pour sa part, le Canada demeure déterminé à faire en sorte que l'Afghanistan ne redevienne pas un repaire pour le terrorisme international. À cet égard, nous nous employons à aider les Afghans à s'assurer un avenir durable et à vivre dans un pays bien gouverné, qui respecte les droits de la personne et contrôle sa propre destinée.

(*l'orateur poursuit en français*)

Nous appuyons entièrement le processus de paix et de réconciliation engagé par les Afghans. Nous saluons le Gouvernement afghan pour ses efforts visant à instaurer la paix, notamment la convocation de la conférence sur le Processus de Kaboul en juin cette année. Le Processus de Kaboul, tenu peu de temps après l'attaque dévastatrice de Kaboul le 31 mai, n'est qu'un exemple d'initiatives témoignant d'une inébranlable volonté de paix, malgré des défis redoutables. Le Canada salue aussi le rôle important joué par tant d'États et d'acteurs de la société civile pour favoriser la paix et la réconciliation en Afghanistan. D'une importance particulière dans ce processus sont les inlassables efforts de ceux qui se dévouent pour aider les plus vulnérables et, en particulier, les personnes déplacées, les réfugiés, les communautés en situation minoritaire, les femmes et les filles.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Comme M. Abdullah nous l'a rappelé ce matin, il est urgent et important que nous, les États Membres de l'ONU, encourageons le Secrétaire général à aller de l'avant dans la réforme de l'ONU afin de veiller à ce que l'ONU adopte une approche unique en Afghanistan. Si, pour nous à l'ONU, le débat sur la réforme de l'ONU peut parfois sembler bureaucratique et théorique, pour les Afghans notre processus de réforme ne peut être plus réel.

(*l'orateur poursuit en français*)

Le Canada s'est engagé à verser 465 millions de dollars pour appuyer le secteur de la sécurité et l'aide

au développement en Afghanistan pour la période 2017-2020. Au centre de cet appui se situe une attention particulière aux droits des femmes et des filles. Ceci est conforme à la nouvelle politique étrangère féministe du Canada ainsi qu'à notre deuxième Plan d'action national pour les femmes, la paix et la sécurité.

(l'orateur reprend en anglais)

On ne peut instaurer durablement la paix et la sécurité durables sans une participation active et significative de tous les membres de la société, y compris des femmes et des filles. C'est avec plaisir que nous voyons dans le projet de résolution dont nous sommes saisis la volonté d'en arriver à une participation entière et égale des femmes dans toutes les sphères d'activité en Afghanistan. Les femmes jouent un rôle vital dans le processus de paix, et nous nous faisons l'écho de la résolution, en insistant sur l'importance du respect de l'état de droit et des droits de la personne en Afghanistan.

La paix et la sécurité durables ne peuvent être réalisées sans développement économique. Je suis heureux d'entendre le Chef de l'exécutif afghan dire que l'économie a franchi un cap et qu'elle montre des signes de reprise, en particulier en termes d'investissements dans le secteur privé et le développement. Le Canada se félicite d'apprendre que le programme de coopération économique régionale est en train d'être traduit en actes sur le terrain. Le Canada est disposé à aider à la mise en œuvre de ce programme. Comme l'a si bien dit mon collègue tadjik, la coopération économique régionale est l'une des clefs de la stabilité dans la région.

Pour ce qui est de nos actions à la suite de ce projet de résolution, je voudrais souligner que cette année marque le vingtième anniversaire de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et sur leur destruction (la Convention d'Ottawa). L'utilisation de mines antipersonnel et le nombre de leurs victimes diminuent dans le monde. J'espère que de telles réalisations continueront à motiver chacun de nous dans nos efforts en faveur de la paix, en soulignant l'importance d'une aide internationale soutenue pour la poursuite de notre objectif de déclarer l'Afghanistan « pays sans mines » d'ici à 2023.

Le Canada appuie le projet de résolution A/72/L.8. Nous soutenons le peuple afghan, en particulier les femmes et les filles, dans ses efforts visant à assurer un avenir plus sûr, prospère et pacifique.

M. Ibragimov (Ouzbékistan) *(parle en anglais)* : Je voudrais remercier le Président d'avoir convoqué l'importante séance d'aujourd'hui sur la situation en Afghanistan et faire des observations d'ordre général sur le projet de résolution A/72/L.8, dans le contexte de ses répercussions dans la région de l'Asie centrale.

Présentement, les perspectives d'un développement stable et durable en Asie centrale sont inextricablement liées à la réalisation de la paix en Afghanistan, pays voisin, étant entendu que la stabilité dans ce pays est une condition préalable importante pour garantir la sécurité de la région mais aussi du monde. C'est pourquoi l'Ouzbékistan appuie le projet de résolution sur la situation en Afghanistan, qui fait état des avancées réalisées en Afghanistan et des défis auxquels ce pays continue d'être confronté, et trace la voie à suivre pour les relever. Nous sommes en particulier d'accord avec l'idée qu'aucune solution militaire ne pourra assurer la stabilité en Afghanistan, c'est pourquoi les partenaires régionaux et internationaux doivent poursuivre leurs efforts pour soutenir le processus de paix et de réconciliation. Comme l'indique le projet de résolution, un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans et soutenu par la communauté internationale est essentiel pour y instaurer durablement la paix et la stabilité. Cela reflète aussi la position de l'Ouzbékistan sur cette question. Comme le Président de la République d'Ouzbékistan, M. Shavkat Mirziyoyev, l'a affirmé dans l'allocution qu'il a prononcée devant l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session,

« Nous sommes convaincus que la seule voie vers la paix en Afghanistan passe par un dialogue direct et sans conditions préalables entre le Gouvernement central et les principales forces politiques nationales. Ces négociations doivent être dirigées par les Afghans, avoir lieu sur le territoire afghan et être placées sous les auspices de l'ONU » (A/72/PV.5, p.17).

L'Ouzbékistan croit fermement que l'engagement actif de la communauté internationale pour aider l'Afghanistan à rebâtir son économie et son infrastructure demeure une condition importante pour y garantir une stabilisation totale. Ces efforts doivent être axés sur l'intégration de l'Afghanistan aux processus économiques régionaux, en particulier aux projets mis en œuvre par ses voisins dans les secteurs de l'énergie, des transports, des communications et autres.

Il y a 10 jours, l'Ouzbékistan a organisé, sous les auspices de l'ONU, une conférence internationale sur la

sécurité et le développement durable en Asie centrale. Les Ministres des affaires étrangères de tous les États de l'Asie centrale, dont celui de l'Afghanistan, ainsi que de haut responsables d'autres pays, de l'Union européenne, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et de diverses organisations internationales étaient présents à ce forum et ont contribué à son succès. Dans le communiqué final publié à l'issue du forum, les participants ont exprimé leur appui aux initiatives visant à soutenir le processus de paix en Afghanistan, à promouvoir la reconstruction de son infrastructure socioéconomique et à œuvrer plus activement à son intégration dans les réseaux économiques mondiaux.

Au cours de l'année écoulée, l'Ouzbékistan a aussi intensifié son dialogue bilatéral avec l'Afghanistan. Rien que cette année, les Présidents des deux pays se sont rencontrés à plusieurs reprises en marge de conférences et de forums internationaux. Une visite officielle du Président afghan en Ouzbékistan est envisagée. En janvier, une délégation ouzbèke conduite par le Ministre des affaires étrangères a effectué une visite officielle à Kaboul. Lors de cette visite, les parties ont signé cinq accords de coopération portant sur la reconstruction de l'économie de l'Afghanistan, le développement de ses infrastructures de transport et d'énergie et la formation de ses ressources humaines. Il a été aussi annoncé qu'une commission commerciale ouzbèke ouvrira ses portes à Kaboul en vue de renforcer les échanges entre les deux pays. En outre, le Président de l'Ouzbékistan a nommé cette année un envoyé spécial pour l'Afghanistan, montrant ainsi clairement la volonté de l'Ouzbékistan de porter ses relations bilatérales à un nouveau niveau qualitatif et de promouvoir sa coopération multiforme avec l'Afghanistan à tous les niveaux.

Pour terminer, je voudrais souligner qu'en Ouzbékistan, nous sommes profondément convaincus que l'Afghanistan doit rester au cœur des préoccupations internationales. Son intégration dans les réseaux économiques régionaux et mondiaux sera un facteur important pour l'instauration de la paix et de la stabilité dans le pays.

M. Camp (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier la délégation allemande de sa conduite des négociations sur le projet de résolution de cette année (A/72/L.8). Je tiens également à remercier l'Afghanistan et tous les autres pays qui ont participé de façon constructive à la rédaction de ce texte, ainsi que le Chef de l'exécutif de

la République islamique d'Afghanistan, M. Abdullah Abdullah, pour sa présence parmi nous aujourd'hui.

C'est un plaisir pour les États-Unis de se porter coauteur de ce projet de résolution et de renouveler ainsi notre engagement collectif à continuer d'appuyer le Gouvernement et le peuple afghans dans leurs efforts visant à bâtir un pays stable, prospère et sûr. Cela fait 16 ans que les États-Unis et la communauté internationale sont intervenus pour la première fois en Afghanistan. Au cours de cette période, nous et nos partenaires internationaux avons versé beaucoup de sang et dépensé beaucoup de ressources, et le peuple afghan a connu beaucoup de difficultés et fait de nombreux sacrifices. Le lâche attentat terroriste perpétré le 31 mai en plein centre de Kaboul, qui a fait plus de 150 morts et près de 500 blessés, a été un rappel brutal à cet égard. Ceux qui ont été tués à cette occasion étaient presque tous des civils, dont des femmes, des enfants, des journalistes et des membres du personnel diplomatique.

Au cours de la première moitié de cette année, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan a recensé plus de 5 200 victimes civiles, dont plus de 1 600 morts. Ce qui est encore plus tragique, c'est que 30 % de ces morts étaient des enfants. Comme l'indique le projet de résolution, les groupes d'opposition armés, comme les Taliban, ainsi que des groupes terroristes tels qu'Al-Qaïda et l'État islamique d'Iraq et du Levant – province du Khorassan, sont responsables de la grande majorité de ces pertes civiles. C'est dans ce contexte qu'en août, le Président Trump a approuvé une nouvelle stratégie régionale des États-Unis pour l'Asie du Sud, sur la base de notre conviction que la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan sont liées à celles de toute la région et que nous devons associer la région aux efforts visant à instaurer la paix en Afghanistan. Nous continuerons à appuyer le Gouvernement afghan et les forces de sécurité afghanes dans leur lutte contre les Taliban et les groupes terroristes. Nous félicitons le Gouvernement afghan pour les progrès qu'il a accomplis s'agissant de contrer ces menaces, et nous sommes prêts à aider les Forces afghanes à mettre fin à la guerre et à prévenir la résurgence des refuges terroristes.

Nos alliés et partenaires au sein de l'OTAN sont en train de prendre les dernières dispositions pour augmenter leurs effectifs et intensifier leurs efforts en vue de renforcer la mission Soutien résolu de l'OTAN. Lors de la réunion des Ministres de la défense des pays membres de l'OTAN, qui s'est tenue le 9 novembre, plus d'une vingtaine de pays ont

déclaré qu'ils comptaient augmenter leurs effectifs sur le terrain. Nous les remercions sincèrement de leur engagement continu en faveur de la stabilisation de l'Afghanistan et de la région de l'Asie du Sud dans son ensemble. Tous les efforts déployés en Afghanistan par les États-Unis et par nos alliés au sein de l'OTAN visent avant tout à parvenir à un règlement politique au moyen d'un processus de paix inclusif dirigé et contrôlé par les Afghans. Le projet de résolution d'aujourd'hui souligne qu'il importe de veiller à ce que ce processus de paix soit appuyé par tous les acteurs régionaux concernés, et nous exhortons les Afghans et les partenaires régionaux à prendre à nouveau conscience de l'urgence de la situation et à relancer les pourparlers de paix.

Notre message aux Taliban et aux autres forces antigouvernementales est clair. Ils ne peuvent pas gagner sur le champ de bataille, et la voie vers la paix passe impérativement par les négociations. Ils doivent rompre leurs liens avec les groupes terroristes, renoncer à la violence et respecter la Constitution afghane. Parallèlement à nos efforts visant à faire avancer le processus de paix en Afghanistan, nous sommes prêts à œuvrer de concert avec le Président Ghani, le Chef de l'exécutif Abdullah, le Gouvernement et le peuple afghans pour promouvoir la sécurité, la stabilité politique, la réforme électorale et une gouvernance responsable pendant l'année qui s'annonce. En joignant leurs efforts, le Gouvernement afghan, les pays de la région et les partenaires internationaux de l'Afghanistan peuvent se rapprocher de la promesse d'un Afghanistan stable, sûr et prospère. En effet, nous devons aux soldats et aux civils qui ont souffert ou qui ont péri durant la guerre de concrétiser cette promesse.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine se félicite de la présence du Chef de l'exécutif afghan, M. Abdullah Abdullah, à la présente séance.

La paix et la stabilité de l'Afghanistan revêtent un intérêt vital pour le peuple afghan et sont liés à la sécurité, à la stabilité, au développement et à la prospérité de la région. Un Afghanistan uni, stable et développé est dans l'intérêt commun de la communauté internationale et des pays de la région. La Chine félicite le Gouvernement d'unité nationale pour son engagement en faveur du développement économique et social et pour sa promotion de la réconciliation nationale, ainsi que pour les résultats positifs qu'il a obtenus. Entre-temps, l'Afghanistan est toujours confronté à de graves problèmes politiques, économiques et de sécurité. La Chine espère que la communauté

internationale continuera à apporter son appui et son aide à l'Afghanistan afin de contribuer à la paix, à la stabilité et au développement de ce pays. À cet égard, la Chine propose que soient accomplies les tâches importantes suivantes.

Premièrement, il faut maintenir la paix et la stabilité en améliorant les conditions de sécurité. La responsabilité principale du maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afghanistan incombe aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. La communauté internationale doit continuer à leur apporter son appui en matière de renforcement des capacités afin qu'elles puissent faire face efficacement aux menaces que représentent le terrorisme, la criminalité transnationale et le trafic de drogues. Dans le projet de résolution A/72/L.8, dont nous sommes saisis, l'Assemblée reconnaît la contribution importante que les organisations régionales telles que l'Organisation de Shanghai pour la coopération apportent au maintien de la sécurité et de la stabilité en Afghanistan et exprime son espoir que les membres de la communauté internationale pourront renforcer leur coordination et leur coopération en matière de lutte contre le terrorisme afin de créer un environnement sûr, propice au développement national et à la reconstruction de l'Afghanistan.

Deuxièmement, il faut faire avancer résolument le processus de réconciliation au moyen d'un dialogue politique. Un processus de réconciliation inclusif, dirigé et contrôlé par les Afghans, est le seul moyen pour l'Afghanistan de parvenir à une paix et un développement durables. Les parties afghanes doivent accorder la priorité aux intérêts à long terme du pays et de sa population et participer activement au processus de réconciliation politique conformément au plan stratégique pour la paix et la réconciliation. La Chine appuie le Groupe de coordination quadrilatérale du processus de paix et de réconciliation afghan, réunissant l'Afghanistan, la Chine, le Pakistan et les États-Unis, et qui poursuit ses travaux, conformément à la résolution 72/10, en vue de permettre la tenue rapide des pourparlers de paix entre le Gouvernement afghan et les Taliban. Nous saluons l'appui continu de la communauté internationale au processus de paix et de réconciliation en Afghanistan.

Troisièmement, les activités de reconstruction doivent être menées dans le cadre d'un développement indépendant. La Chine espère que les différentes factions politiques en Afghanistan pourront renforcer leur unité, rapprocher leurs points de vue par le dialogue

et joindre leurs efforts en faveur du développement national, conformément au Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan. La communauté internationale doit continuer à accorder l'attention et l'appui voulus au Gouvernement et au peuple afghans. Nous devons respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan et le droit du peuple afghan à choisir en toute indépendance leurs systèmes politiques et leur voie de développement, sur la base de la stratégie de développement et des besoins spécifiques de l'Afghanistan, et apporter une assistance ciblée afin d'aider le Gouvernement afghan à améliorer ses capacités de gouvernance et de développement.

Quatrièmement, il faut promouvoir le développement économique et social grâce à la coopération régionale. La communauté internationale doit honorer ses engagements en matière d'aide à l'Afghanistan et appuyer ses efforts en faveur d'un développement économique durable. L'Afghanistan a des atouts géographiques et des ressources naturelles abondantes et peut prétendre à un avenir brillant en participant à la coopération économique régionale. Le projet de résolution souligne une fois de plus l'importance d'initiatives telles que « Une Ceinture et une Route » visant à promouvoir le développement économique de l'Afghanistan et la coopération régionale. Nous espérons que les pays de la région pourront renforcer leur coopération économique et leur interconnexion, dans un esprit de consultation, de coopération et d'avantages mutuels, et aider l'Afghanistan à s'intégrer dans le développement régional en vue de forger un destin commun.

En tant que bon voisin et partenaire de l'Afghanistan, la Chine a toujours appuyé ses efforts de reconstruction et de développement. Les pays de la région, dont l'Afghanistan, ont pris une part active au Forum pour la coopération internationale « une Ceinture, une Route », tenu à Beijing en mai. Les Gouvernements chinois et afghan ont signé des accords de coopération dans les domaines économique, commercial, douanier et autres, et s'emploient à mettre en œuvre le mémorandum d'accord entre leurs deux pays, promouvant conjointement l'initiative « une Ceinture, une Route ».

Ces efforts permettront de renforcer plus encore le commerce et l'interconnexion des infrastructures entre l'Afghanistan et le reste du monde et contribueront à consolider son développement socioéconomique. La Chine est prête à s'associer aux efforts que la

communauté internationale déploie inlassablement pour instaurer rapidement la paix, la stabilité et le développement en Afghanistan.

La Chine appuie l'adoption à l'unanimité par l'Assemblée générale du projet de résolution A/72/L.8 sur l'Afghanistan à la présente session et félicite l'Allemagne de ses efforts en tant que facilitateur du projet.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par dire que les Émirats arabes unis attendent avec intérêt l'adoption par l'Assemblée générale du projet de résolution A/72/L.8 sur la situation en Afghanistan et remercient l'Allemagne de son excellent travail pour faciliter le projet de résolution. Mobiliser un appui en faveur de la République islamique d'Afghanistan est le moyen de créer les conditions de sécurité et de durabilité propices à un développement inclusif à long terme pour tous les Afghans. C'est pourquoi je me félicite de la déclaration faite ce matin par M. Abdullah Abdullah, Chef de l'exécutif de la République islamique d'Afghanistan, qui nous a présenté une feuille de route importante pour l'avenir du pays.

Les Émirats arabes unis s'emploient à améliorer les conditions de vie de la population afghane depuis plus de quatre décennies. Nous pensons que ce n'est pas seulement un impératif moral, c'est aussi une nécessité pour maintenir la sécurité et la stabilité de notre région. Nous reconnaissons que l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables doit se faire par le biais d'un processus de paix politique global dirigé par les Afghans. À cet égard, nous saluons le Secrétaire général et son Représentant spécial auprès de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour les efforts qu'ils ont déployés afin d'améliorer la cohérence et la coordination internationale à l'appui d'un processus politique dirigé par les Afghans.

Le Gouvernement et le peuple afghans sont en première ligne de la guerre mondiale contre le terrorisme et l'extrémisme. Les Émirats arabes unis sont profondément préoccupés par les événements tragiques qui se sont produits en Afghanistan ces dernières années, notamment le nombre croissant d'attentats terroristes visant des civils et les forces de sécurité. L'une des attaques commises cette année nous a frappés en plein cœur. Un acte de violence odieux a coûté la vie à mon collègue, M. Juma Al-Kaabi, l'Ambassadeur des Émirats arabes unis à Kaboul, ainsi qu'à cinq autres diplomates émiriens et 11 Afghans, et fait de nombreux blessés.

Nous savons que nous ne sommes pas les seuls à nous inquiéter de cette situation. Les États-Unis et des dizaines d'autres pays luttent activement contre l'insécurité en Afghanistan, et ce, depuis de nombreuses années. Nous nous félicitons des efforts déployés par les États-Unis, l'Union européenne, les partenaires de l'OTAN et d'autres pour instaurer la paix et la stabilité dans le pays et pour soutenir et reconstruire ses institutions et infrastructures. Nous nous félicitons de la stratégie audacieuse de l'Administration des États-Unis, qui a insufflé un nouvel élan à la lutte contre l'insécurité, ouvrant la voie à une poursuite de son engagement en Afghanistan afin d'améliorer les conditions sur le terrain.

Si beaucoup de progrès ont été accomplis, le chemin à parcourir est encore long. La communauté internationale ne doit pas répéter les erreurs du passé, celles d'un désengagement et d'une négligence vis-à-vis de l'Afghanistan qui ont permis aux extrémistes de prendre le contrôle du pays. Nous appelons la communauté internationale à continuer de s'attaquer aux problèmes de sécurité en Afghanistan, à œuvrer à l'établissement d'un processus de paix, à redoubler d'efforts pour appuyer les forces de sécurité du pays et à promouvoir le développement économique et humain.

Les Émirats arabes unis participent depuis longtemps aux efforts menés par la communauté internationale pour parvenir à la paix et à la prospérité en Afghanistan. Appuyant le Gouvernement légitime de l'Afghanistan et nos partenaires de l'OTAN, les Émirats arabes unis participent à la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité dans le pays depuis 2003. Les contingents émiriens, dont les effectifs ont atteint jusqu'à 1 500 hommes, ont fourni une assistance en matière de sécurité et participé à des activités de développement communautaire. Nous nous félicitons de la déclaration faite ce matin par M. Abdullah dans laquelle il a indiqué que la défaite du terrorisme était l'une des pierres angulaires de la stratégie de son pays en matière de sécurité. Nous pensons, comme lui, que les mesures qui sont prises pour lutter contre toutes les formes de terrorisme sont plus éloquentes que les paroles. Nous devons convenir de combattre la terreur sous toutes ses formes. Il n'y a pas de bon ou de mauvais terroriste.

Depuis les années 70, les Émirats arabes unis ont fourni plus de 680 millions de dollars d'aide au développement pour la reconstruction et les secours humanitaires. Mon pays a mis en œuvre plusieurs projets

de développement et de reconstruction en Afghanistan, notamment un projet de logements et de développement communautaire à Kaboul, la reconstruction de l'aéroport de Mazar-e-Charif, en collaboration avec l'Allemagne et d'autres pays, et un partenariat avec le Royaume-Uni pour la remise en état de l'autoroute 611, un important axe routier du pays.

De plus, parce que nous pensons que les établissements d'enseignement – en particulier dans les zones touchées par le conflit – jouent un rôle déterminant dans l'édification d'un avenir pour les jeunes générations, les Émirats arabes unis ont ouvert l'université Zayed dans la province de Khost, qui enseigne la médecine, l'ingénierie, la technologie et le droit, entre autres disciplines.

Les Émirats arabes unis considèrent également que les chefs religieux jouent un rôle essentiel dans la transmission des valeurs de paix, de tolérance et de diversité. À cette fin, les Émirats arabes unis entendent former des dirigeants religieux et les préparer à mieux guider leurs communautés. Nous avons formé près de 20 000 imams afghans pour promouvoir les valeurs de tolérance et de modération dans l'islam, œuvrer à éliminer les causes de la discorde et de la division et se faire les chantres de la paix et de l'inclusion.

Dans le cadre des efforts que nous déployons pour instaurer la paix et la sécurité en Afghanistan, nous ne devons pas oublier le rôle fondamental et essentiel que jouent les femmes. À cette fin, nous rappelons la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et les résolutions ultérieures sur les femmes et la paix et la sécurité, qui constituent le cadre pour l'intégration des femmes dans l'édification de sociétés inclusives et durables. Afin de mieux positionner les femmes dans la société afghane, les Émirats arabes unis ont mis en œuvre des projets visant les femmes et les familles en Afghanistan, notamment en les aidant à devenir propriétaires de petites entreprises afin qu'elles puissent subvenir aux besoins de leur famille.

Pour terminer, je tiens à souligner que les Émirats arabes unis restent profondément engagés en faveur du peuple afghan. Les relations entre les Émirats arabes unis et le peuple afghan sont particulièrement étroites. Nous avons des liens profonds du fait de notre histoire, de nos traditions et de notre culture communes. C'est pourquoi les Émirats arabes unis continueront d'apporter un appui humanitaire et une aide au développement, notamment en matière de santé, d'éducation et de services sociaux,

dans le cadre d'une coopération bilatérale ou conjointe avec des partenaires internationaux.

M. Imnadze (Géorgie) (*parle en anglais*) : La Géorgie s'associe à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne et voudrait faire quelques remarques à titre national.

Tout d'abord, je tiens à remercier la délégation allemande d'avoir facilité, cette année encore, les négociations sur le projet de résolution A/72/L.8, intitulé « La situation en Afghanistan ». En tant que l'un des auteurs du projet de résolution, nous espérons qu'il sera adopté par consensus plus tard aujourd'hui.

L'Organisation des Nations Unies joue un rôle central dans la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan. Nous restons attachés au développement de ce pays et saluons les efforts déployés par son gouvernement pour la reconstruction, le développement et le renforcement des fondements de la démocratie. Nous condamnons avec la plus grande fermeté tous les actes illicites de violence et d'intimidation perpétrés contre des civils, qui visent à saper ces efforts.

La Géorgie a le privilège d'être parmi les pays qui aident ce pays déchiré par la guerre à se reconstruire. Malgré sa petite taille et les problèmes de sécurité auxquelles elle est elle-même confrontée s'agissant du respect de son intégrité territoriale et de sa souveraineté, la Géorgie contribue, depuis plus d'une décennie, aux efforts internationaux visant à assurer le développement pacifique et sûr de l'Afghanistan.

Tout au long de ces années, en signe clair de l'attachement de mon pays à la consolidation de la paix et de la stabilité dans la région, des soldats géorgiens ont participé aux missions de l'OTAN en Afghanistan, faisant preuve d'un courage, d'un professionnalisme et d'un dévouement exemplaires. Nous nous sommes joints à la coalition antiterroriste immédiatement après les terribles attentats du 11 septembre, mettant à disposition notre espace aérien et nos aéroports pour permettre le transit des forces et du personnel de la coalition vers l'Afghanistan. En 2004, la Géorgie a renforcé son engagement en fournissant des contingents et en devenant, en l'espace de quelques années, le plus grand fournisseur de contingents hors OTAN à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et le deuxième plus grand fournisseur de contingents par habitant après les États-Unis. Après l'achèvement du mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité, la Géorgie a maintenu son attachement à la

paix et à la sécurité internationales en se joignant à la mission Soutien résolu. Nous y déployons 870 militaires, hommes et femmes, et sommes prêts à maintenir le même niveau d'effectifs et la même composition pendant toute l'année 2018.

Nous appuyons également le développement des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes et avons déjà versé 1,5 million de dollars au Fonds d'affectation spéciale pour l'armée nationale afghane. Nous envisagerons de verser d'autres contributions financières pour la période 2018-2020.

Pour conclure, je tiens à souhaiter la bienvenue au Chef de l'exécutif afghan, M. Abdullah Abdullah. Nous nous félicitons de sa déclaration et nous nous faisons l'écho de ses remarques sur le Couloir lapis-lazuli, dont ont convenu l'Afghanistan, le Turkménistan, l'Azerbaïdjan, la Géorgie et la Turquie dans un accord historique, en réaffirmant une fois encore leurs liens traditionnels, culturels et économiques séculaires. En plus de créer de nouvelles possibilités pour le développement de l'Afghanistan et de l'ensemble de la région, le Couloir constitue un facteur de stabilisation sur le plan de la sécurité.

La Géorgie restera solidaire de l'Afghanistan et de son peuple pendant les années à venir.

M^{me} Plepytė (Lituanie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier la délégation de l'Allemagne de son travail remarquable relatif au projet de résolution sur la situation en Afghanistan (A/72/L.8), dont la Lituanie s'est portée coauteure.

La Lituanie s'associe à la déclaration faite au nom de l'Union européenne. Nous nous félicitons de la participation à la présente séance du Chef de l'exécutif afghan, M. Abdullah Abdullah, et de sa déclaration.

La Lituanie félicite le Gouvernement afghan d'unité nationale d'avoir mis en œuvre des réformes importantes dans plusieurs domaines, en vue de faciliter la transition du pays vers une société pacifique et démocratique. Les efforts pour lutter contre la corruption et l'impunité sont encourageants. Toutefois, des progrès supplémentaires sont nécessaires dans les domaines de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme et de l'autonomisation des femmes. Mais avant tout, aucun objectif ne peut être atteint sans une situation stable en matière de sécurité, qui est vitale pour le développement de la nation.

Comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport le plus récent (A/72/392), le conflit se poursuit dans tout le pays, tuant ou blessant des milliers de civils et déplaçant des centaines de milliers de personnes. Les Afghans ordinaires sont les premières victimes du conflit, tandis que les affrontements armés, l'utilisation d'engins explosifs improvisés, les attentats-suicides et les meurtres se poursuivent sans relâche. Le nombre croissant de femmes et d'enfants victimes est extrêmement inquiétant. Les attaques terroristes continuent de déstabiliser le pays, les plus brutales étant revendiquées par les Taliban, Al-Qaïda, l'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan et d'autres groupes.

Le cycle de la violence doit cesser et le dialogue doit commencer. La paix ne peut être réalisée qu'au moyen de négociations directes, et nous encourageons le Gouvernement afghan et les Taliban à s'engager dans cette voie. Seule la promotion d'institutions gouvernementales stables et efficaces, à même d'endiguer la menace des groupes terroristes islamistes actifs dans le pays, peut mener au succès. Les dirigeants afghans doivent en fin de compte prendre leurs responsabilités afin de parvenir à la paix et à la stabilité à long terme dans le pays. Seul un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans peut garantir des solutions viables dans les différents domaines du développement de l'État.

Tout en félicitant les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes de leur courage et de leur résilience pour assumer l'entière responsabilité de la sécurité dans l'ensemble du pays, nous soulignons également qu'elles doivent continuer d'être renforcées. Une des contributions de la communauté internationale à cette fin est la mission Soutien résolu, qui fournit formation, conseils et assistance. La Lituanie, pour sa part, continue d'aider l'Afghanistan à développer des forces de défense et de sécurité bien formées et bien équipées. Cette année encore, nous avons contribué 500 000 dollars au Fonds d'affectation spéciale pour l'armée nationale afghane, et avons l'intention de continuer pendant les prochaines années. Nous avons également accru notre présence militaire, dans le cadre de la mission Soutien résolu.

La réforme électorale doit rester au premier plan des objectifs du pays. Tandis que l'Afghanistan prépare les élections législatives et les élections des conseils de districts, qui auront lieu l'année prochaine, nous espérons que tout sera mis en œuvre pour qu'elles aient

lieu en temps voulu et se déroulent de façon inclusive, transparente et crédible. Il est impératif qu'aucune division politique ne vienne déstabiliser la situation, afin que des élections à la date prévue puissent susciter des progrès tangibles vers la démocratisation du pays.

Dans le contexte des prochaines élections, nous comptons que la réintroduction du quota de 25 % pour les femmes au Parlement donnera un élan indispensable aux efforts visant à garantir les droits des femmes en Afghanistan. Bien que nous reconnaissons les progrès réalisés dans les droits et l'autonomisation des Afghanes, les avancées dans la promotion des droits des femmes restent cependant inégales. Un nouvel indice sur les femmes et la paix et la sécurité, lancé récemment à l'Organisation des Nations Unies, indique que l'inclusion des Afghanes et leur accès à la justice et à la sécurité, chez elles, dans leurs communautés et au sein de la société, restent parmi les plus faibles de tous les pays de la liste.

À cet égard, nous félicitons Zan TV, le premier réseau afghan de télévision pour les femmes et dirigé par des femmes, ainsi que les journalistes afghanes qui luttent, au moyen de plusieurs nouveaux projets médiatiques, contre divers stéréotypes qui sont imposés aux femmes dans la société. Le réseau, qui couvre des sujets allant des droits des femmes à des émissions pour enfants, peut transformer les comportements dans le pays et doit être soutenu.

En même temps, nous sommes préoccupés par la situation des journalistes et des membres des médias, qui sont confrontés à des risques croissants dans leur vie quotidienne. Cette année a été marquée par une augmentation du nombre d'attaques contre des journalistes et des médias. Nous encourageons les autorités afghanes à renforcer leurs efforts pour enquêter sur les attaques contre les journalistes et les membres des médias et pour que les responsables répondent de leurs actes.

Le problème croissant de la production généralisée de drogues dans le pays nuit gravement au développement, à la santé et à la sécurité. Des efforts concertés de la part du Gouvernement afghan et de la communauté internationale sont nécessaires pour offrir d'autres sources de revenus, créer des possibilités économiques et des emplois viables et promouvoir un environnement propice aux affaires. Une telle approche améliorerait les perspectives de la population et, en même temps, réduirait l'émigration depuis l'Afghanistan.

Pour conclure, la Lituanie continue d'appuyer les efforts du peuple afghan pour parvenir à la paix et à la prospérité durables. Des sociétés lituaniennes travaillent avec l'Afghanistan pour améliorer la qualité des passeports afghans et résoudre les problèmes de cybersécurité. En outre, nos institutions étatiques sont prêtes à épauler les processus de réforme et à partager nos expériences dans plusieurs domaines. Un Afghanistan stable, pacifique et prospère est notre priorité et notre intérêt à tous.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Comme d'autres l'ont fait, je voudrais tout d'abord remercier M. Abdullah Abdullah pour sa déclaration. Je voudrais aussi tout spécialement remercier nos collègues allemands pour avoir mené si habilement les négociations relatives au projet de résolution (A/72/L.8). Nous espérons qu'il sera, comme les années précédentes, adopté par consensus.

La Belgique souscrit, bien naturellement, à la déclaration de l'Union européenne, et je voudrais juste ajouter, à titre national, les quelques considérations qui suivent.

Durant la décennie écoulée, l'Afghanistan a réalisé des progrès considérables, tant sur le plan politique qu'économique et du développement. Le projet de résolution met en lumière plusieurs de ces avancées. Mais ces gains sont fragiles et des défis majeurs subsistent. Je voudrais à présent m'attarder sur quatre éléments.

Tout d'abord, je voudrais souligner que ce projet de résolution est une opportunité unique pour la communauté internationale de s'unir pour réfléchir à la meilleure manière d'aider l'Afghanistan à construire une paix et un développement durables. Il y a plusieurs manières de soutenir le pays, au niveau de la sécurité, du commerce régional, de la coopération humanitaire, du renforcement des institutions afin de lutter contre le trafic de drogue, la criminalité, le terrorisme ou les violations des droits de l'homme, pour ne citer que ces exemples. Lorsque ce soutien est réalisé en coordination avec les efforts entrepris par l'Afghanistan, nous nous approchons alors du concept de pérennisation de la paix.

De son côté, la Belgique a décidé d'augmenter sa présence militaire en Afghanistan, qui comptera près de 100 soldats. Nous poursuivrons également notre contribution au niveau humanitaire, au déminage et au développement économique et social, principalement à travers les agences de l'ONU actives en Afghanistan

et coordonnées par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

Deuxièmement, le principe d'appropriation que je viens d'évoquer s'applique également au processus de paix. Le projet de résolution souligne à juste titre l'importance d'un processus de paix mené par les Afghans eux-mêmes. Le Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité, lancé le 6 juin 2017 sous l'impulsion du Gouvernement afghan, est un élément primordial. D'autres initiatives peuvent contribuer à la consolidation de la paix, mais il est crucial et dans l'intérêt de tous de veiller à ce que ces efforts se renforcent mutuellement.

Troisièmement, je voudrais saisir cette occasion pour saluer l'élection de l'Afghanistan au Conseil des droits de l'homme. Nous nous réjouissons d'y travailler, ensemble, aux côtés de l'Afghanistan. J'aimerais également saluer les engagements du Gouvernement afghan en la matière, particulièrement en ce qui concerne le respect des droits des femmes et des enfants. Je salue notamment la création d'unités locales de protection de l'enfance, et j'encourage les autorités à continuer à se pencher sur la situation des enfants dans les centres de détention.

Enfin, un effort soutenu de déminage reste indispensable. L'Afghanistan est un des pays les plus lourdement touchés au monde par les mines antipersonnel, qui ont un impact disproportionné sur les enfants. Nous saluons les réalisations dans les mises en œuvre du Programme d'action antimines en Afghanistan, ainsi que le transfert partiel de la gestion de ce programme à la Direction de coordination de l'action antimines. Nous insistons sur la nécessité de poursuivre ces efforts, et sur le besoin d'un soutien adéquat de la communauté internationale afin que l'Afghanistan soit un pays libre de mines en 2023.

En conclusion, j'aimerais une fois de plus souligner l'engagement soutenu de la Belgique pour le développement et la sécurité durable de l'Afghanistan.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président d'avoir organisé ce débat important. Je remercie aussi sincèrement l'Ambassadeur Christoph Heusgen, de l'Allemagne, et ses collègues d'avoir dirigé les consultations sur le projet de résolution A/72/L.8 sur l'Afghanistan.

Aujourd'hui, nous accueillons dans cette salle S. E. M. Abdullah Abdullah, Chef de l'exécutif afghan, qui a réaffirmé la solide détermination de son

gouvernement à poursuivre le développement dirigé par les Afghans, ainsi que les efforts de stabilisation et de lutte contre la corruption. La réponse de la communauté internationale est clairement exprimée dans le projet de résolution. Nous exprimons, à l'unanimité, notre volonté de continuer d'appuyer l'Afghanistan et son peuple. Cependant, notre responsabilité ne s'arrête pas là. Il convient à présent de se concentrer sur la mise en œuvre des engagements pris à la fois par la partie afghane et par la communauté internationale. Nous nous félicitons du fait que, au cours de l'année écoulée, des résultats ont été obtenus dans la sphère politique, sur le front des réformes et en matière de renforcement des organisations de la société civile. Cependant, nous constatons également une régression du développement économique et une détérioration de la situation en matière de sécurité. Notre objectif final est que l'Afghanistan accède à l'autonomie et que les donateurs n'aient plus à prendre des engagements pluriannuels.

Le Japon ne cesse d'appeler le Gouvernement afghan à s'acquitter de l'engagement qu'il a pris en 2014 en faveur d'une représentation équitable au sein du Gouvernement d'unité nationale. Nous pensons que l'ouverture est essentielle pour la stabilité politique en Afghanistan. Sans ouverture, le processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans ne connaîtra pas de progrès véritables qui produisent une amélioration sensible sur le plan de la sécurité.

À cet égard, la réunion du Processus de Kaboul du 6 juin a représenté une bonne occasion pour l'Afghanistan de montrer sa ferme volonté de faire avancer le processus de paix. Le Japon espère que le deuxième cycle du Processus de Kaboul, qui doit se tenir en janvier de l'année prochaine, aboutira à des résultats tangibles qui contribueront au processus de paix. Les partenaires internationaux et régionaux doivent apporter un appui concerté. L'extrémisme violent, qui compromet la stabilité économique et sociale de l'Afghanistan, trouve surtout son origine dans la mauvaise gouvernance, mais le manque d'unité entre les parties prenantes régionales complique la tâche du Gouvernement afghan s'agissant de surmonter ses difficultés.

Le Japon réitère sa gratitude et son ferme appui aux efforts inlassables déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). L'examen stratégique de la MANUA, effectué par le Secrétaire général, et que le Japon salue, donnera de précieuses orientations pour le renforcement des tâches cruciales

de la Mission. Le projet de résolution A/72/L.8, dont l'Assemblée a été saisie ce matin, appelle à la mise en œuvre des recommandations issues de cet examen. Il est temps que le Conseil de sécurité examine la façon dont nous pouvons tenir compte de ces conclusions dans le débat sur le renouvellement du mandat de la MANUA.

Un médecin japonais, le docteur Tetsu Nakamura, contribue à la reconstruction de l'Afghanistan depuis des décennies grâce à ses projets de développement de l'irrigation. Selon lui, si les individus ont accès à des ressources en eau, ils auront beaucoup moins de raisons d'embrasser le terrorisme ou de déclencher une guerre, parce que l'eau est une source de satisfaction dans leur vie. Conscient du fait que la mise au point d'un système d'irrigation efficace offre un solide potentiel d'amélioration de la production agricole, qui est le principal facteur de la croissance économique en Afghanistan, le Gouvernement japonais, de concert avec le Gouvernement afghan et des organisations internationales, appuie les efforts déployés par le docteur Nakamura. Le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan souligne l'importance de l'agriculture.

Le Japon est impatient de constater des progrès concrets en matière de développement et s'engage à aider l'Afghanistan sur son chemin vers l'autosuffisance et vers le développement de relations mutuellement bénéfiques avec ses voisins et avec la communauté internationale dans son ensemble.

M. Mahfouz (Égypte) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, l'Égypte salue le consensus forgé par les membres de l'Assemblée générale sur l'adoption de l'important projet de résolution A/72/L.8, un projet de résolution qui a été adopté chaque année. Nous avons toujours réaffirmé le rôle crucial joué par l'Assemblée générale et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, en particulier à la lumière du rapport du Secrétaire général (A/72/312) sur l'examen stratégique, qui a été lancé pour évaluer les travaux, les activités et l'efficacité de cette importante Mission des Nations Unies. L'examen montre l'importance du rôle que joue l'Assemblée générale en Afghanistan.

À la lumière de la convergence des intérêts et de la nécessité de créer des conditions propices à la stabilisation de l'Asie centrale et du Moyen-Orient, l'Égypte a toujours appuyé le Gouvernement afghan dans sa lutte contre le terrorisme et dans les efforts concertés qu'il déploie pour élargir son contrôle et sa souveraineté sur l'ensemble du territoire. Nous accueillons avec

satisfaction les préparatifs déjà en cours des élections prévues à la mi-2018. En outre, nous appuyons les efforts politiques et sociaux que déploient les autorités afghanes pour réaliser la sécurité, le développement et la prospérité pour tous les Afghans.

Nous tenons à souligner que le trafic de drogues illicites, en particulier l'opium, menace la stabilité et la sécurité de l'Afghanistan et de toute la région d'Asie centrale. À cet égard, nous réaffirmons l'importance d'une coopération étroite avec les autorités afghanes aux niveaux régional et international en matière de lutte contre les stupéfiants, qui ne peut être dissociée de la lutte contre le terrorisme, car la drogue est un moyen de financement privilégié des groupes terroristes et des milices armées.

Conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et aux rapports du Secrétaire général, la communauté internationale a reconnu la menace que pose la présence croissante en Afghanistan de l'État islamique d'Iraq et du Levant, ou Daech, qui renforce et élargit sa présence dans le pays. Le terrorisme est un fléau qui doit être vaincu par tous les moyens possibles. Nous devons nous efforcer d'éliminer ce mal en créant un cadre stratégique international global pour lutter contre les idéologies extrémistes en général.

À cet égard, l'Égypte s'engage à poursuivre ses programmes de formation spécialisée de haut niveau à l'intention des militaires et des policiers afghans, qui sont administrés par l'Agence égyptienne de partenariat pour le développement. Nous poursuivrons également notre appui dans les domaines judiciaire, culturel, médical, infirmier, agricole et bancaire, ainsi qu'en matière d'irrigation, car nous estimons qu'il importe de renforcer les capacités de toutes les institutions afghanes. L'Égypte reconnaît l'objectif international commun auquel nous aspirons, à savoir le renforcement des capacités de l'État afghan pour lui permettre de réaliser la paix, la stabilité, la sécurité et le développement durable dans tout le pays. L'Égypte appelle donc toutes les puissances et parties prenantes internationales, ainsi que la communauté internationale, à continuer d'honorer leurs obligations à l'égard de l'Afghanistan.

M. Carlucci (Italie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à exprimer notre sincère appréciation à l'Allemagne pour la compétence avec laquelle elle a facilité des négociations difficiles, mais finalement fructueuses, sur le projet de résolution A/72/L.8 dont nous sommes saisis aujourd'hui. Nous sommes fiers d'avoir parrainé ce projet de résolution, qui va être adopté

aujourd'hui. Je tiens à remercier M. Abdullah Abdullah de nous faire l'honneur de sa présence aujourd'hui.

L'Italie reste profondément préoccupée par les conditions de sécurité en Afghanistan, où les terroristes et les extrémistes violents continuent de poser une grave menace à la stabilité du pays, compromettant ainsi gravement son potentiel en termes de croissance économique et de développement.

Les dernières statistiques fournies par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan concernant le nombre de victimes civiles sont frappantes. Nous constatons une augmentation inquiétante du nombre de victimes civiles, en particulier parmi les groupes vulnérables, notamment les femmes et les enfants. Nous prenons note avec une préoccupation particulière de l'augmentation du nombre d'attaques visant des groupes religieux et des lieux de culte. Depuis janvier 2016, le nombre de ces victimes a dépassé le total enregistré entre 2009 et 2015.

Dans ces circonstances, il est impératif que nous renouvelions le plein appui de la communauté internationale aux efforts que déploie le Gouvernement d'unité nationale pour réaliser une paix et une stabilité durables en Afghanistan. Nous continuons de déployer des efforts concertés pour éliminer la menace terroriste dans toutes ses manifestations, et pour faciliter la poursuite d'un processus de paix dirigé et pris en main par les Afghans.

L'Italie réitère sa conviction que le meilleur moyen de réaliser la paix et la stabilité est de promouvoir un règlement pacifique et négocié sur la base d'un processus de réconciliation sans exclusive, tout en garantissant la participation de tous les segments de la société afghane, en particulier les femmes. Ce processus doit aboutir à une solution qui respecte la Constitution afghane et les droits fondamentaux qu'elle accorde à tous les Afghans, hommes et femmes.

L'Italie appuie toutes les initiatives qui pourraient permettre de réaliser cet objectif, surtout le processus de Kaboul. Dans ce contexte, nous soulignons l'importance que revêt une coopération constructive entre tous les acteurs internationaux, en particulier les acteurs régionaux. La stabilité globale de l'Asie méridionale et centrale ne peut être dissociée du règlement du conflit en Afghanistan. Nous espérons que tous les principaux acteurs régionaux pourront s'unir autour de cet intérêt commun tout en instaurant une coopération véritable en vue de réaliser cet objectif.

Pour appuyer le processus de paix et de réconciliation, il est également crucial que les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes soient en mesure de repousser efficacement les tentatives constantes des groupes insurgés de déstabiliser le pays par la violence. Le renforcement des capacités des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes est un objectif essentiel à cet égard. Nous rendons hommage à leur courage et aux sacrifices qu'elles consentent sur le champ de bataille. L'Italie continuera de jouer un rôle actif à cet égard dans le contexte des activités de formation, de conseil et d'assistance menées par la mission Soutien résolu dirigée par l'OTAN.

Face à des problèmes aussi complexes, qui vont au-delà de la sécurité, il est crucial de donner des moyens d'action aux citoyens afghans afin qu'ils puissent continuer à faire confiance aux institutions démocratiques du pays. Les élections législatives et aux conseils de districts prévues en 2018 marqueront un moment crucial à cet égard, et leur transparence, leur crédibilité et leur ouverture doivent être garanties. À cette fin, la mise en œuvre des derniers éléments de la réforme électorale est essentielle. À la lumière des événements récents, nous espérons que le Gouvernement et les institutions afghanes compétentes travailleront de concert et n'épargneront aucun effort pour réaliser cet objectif.

Pour placer l'Afghanistan et ses citoyens sur une trajectoire positive d'espoir, de développement et d'autonomie, nous encourageons le Gouvernement à appliquer les réformes internes qu'il s'est engagé à mettre en œuvre à la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan l'année dernière dans le cadre de son partenariat avec la communauté internationale.

La lutte contre la corruption dans tous les secteurs est certainement une des tâches principales à cet égard. L'Italie accueille avec satisfaction les mesures qui ont déjà été mises en place, notamment la stratégie adoptée récemment par le Gouvernement pour lutter contre la corruption, qui doit maintenant être appliquée et donner des résultats tangibles. Il est tout aussi important de réaliser des progrès concrets dans des domaines tels que la justice, l'état de droit ou la promotion et la protection des droits de l'homme, en particulier les droits des femmes et des enfants. Les progrès accomplis en matière de promotion des droits de la femme en Afghanistan au cours des 16 dernières années sont indéniables, mais ils restent fragiles en ce qui concerne la violence contre les femmes,

l'autonomisation des femmes et l'éducation des filles, comme le montre le très faible taux d'alphabétisation des femmes. Nous saluons la volonté du Gouvernement afghan de protéger et de promouvoir les droits de la femme, et nous l'encourageons à intensifier ses efforts dans ce domaine.

En conclusion, l'Afghanistan et la communauté internationale doivent continuer d'avancer ensemble dans la voie de la paix, de la stabilité et de la prospérité. Tout en réaffirmant une fois de plus son attachement à l'Afghanistan et à son peuple, l'Italie continuera de croire fermement en ce partenariat.

M. Panayotov (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier le Président d'avoir convoqué cet important débat annuel. Je souhaite également la bienvenue à M. Abdullah Abdullah, Chef de l'exécutif de la République islamique d'Afghanistan, et je salue sa participation à la présente séance. Je voudrais également remercier la Mission permanente de l'Allemagne de tous ses efforts, qui ont abouti à un consensus autour du projet de résolution sur la situation en Afghanistan (A/72/L.8), que la Bulgarie a parrainé.

Mon pays s'associe à la déclaration faite au nom de l'Union européenne et de ses États membres et réaffirme les messages communs véhiculés par les conclusions publiées en octobre par le Conseil de l'Union européenne concernant la situation humanitaire en Afghanistan, ainsi que les engagements à long terme énoncés dans la stratégie de l'Union s'agissant de son dialogue et de sa coopération avec l'Afghanistan. Je voudrais faire des observations supplémentaires à titre national.

Comme tous nos alliés, la Bulgarie est déterminée à contribuer à la mise en place des institutions de défense et de sécurité du pays et à faire en sorte que l'Afghanistan gagne en sûreté et en sécurité. Cela inclut également notre appui aux efforts du Gouvernement d'union nationale pour créer un environnement sûr et démocratique dans le pays et la région, et aux efforts internationaux qui contribuent considérablement à la réalisation de cet objectif, en particulier la nouvelle stratégie des États-Unis pour l'Afghanistan et l'Asie du Sud.

La Bulgarie demeure attachée à l'appui de long terme de l'OTAN, qui repose sur la notion bien comprise qu'un Afghanistan sûr et prospère est vital pour la stabilité de la région et au-delà. Notre continuons de participer à la mission Soutien résolu, dirigée par l'OTAN, et les

effectifs de notre contingent ont augmenté, pour s'établir à 160 soldats bulgares. La Bulgarie contribue également sur le plan financier au fonds d'affectation spéciale pour l'Armée nationale afghane.

L'instabilité de la situation humanitaire et en matière de sécurité donne une importance critique à l'unité du Gouvernement afghan et à sa persévérance dans les réformes. La poursuite des réformes engagées dans l'objectif d'instaurer une gouvernance plus efficace qui renforce encore davantage l'ouverture politique et la responsabilisation doit demeurer une priorité. Nous appuyons pleinement les efforts du Gouvernement, en particulier dans des domaines tels que la bonne gouvernance, l'état de droit, le renforcement des institutions et la lutte contre la corruption et le trafic de stupéfiants, ainsi que l'égalité des sexes et les questions sociales, où des réformes supplémentaires sont nécessaires.

La Bulgarie attache une importance particulière aux efforts de paix et de réconciliation en cours et se dit favorable à des pourparlers de paix constructifs, dirigés et pris en main par les Afghans. Nous espérons que le Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité contribuera notablement à ce que ces efforts soient couronnés de succès.

Appui et coopération au niveau régional sont également indispensables à la sécurité et au développement de l'Afghanistan. Nous saluons les initiatives menées à l'échelle régionale, dont le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan et la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, et encourageons les acteurs régionaux à participer de manière crédible aux efforts visant à instaurer la paix dans le pays et à réaliser son intégration économique.

Le soutien de l'ONU aux réformes électorales, à la paix et à la réconciliation, aux droits de l'homme et aux questions touchant les femmes continuera lui aussi d'être essentiel. Nous sommes convaincus que, grâce à l'examen stratégique dont sera saisi le Conseil de sécurité en début d'année prochaine, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan restera bien placée pour s'acquitter de ses tâches.

La Bulgarie est un partenaire de longue date de l'Afghanistan – un partenaire de paix et de développement. Notre engagement a été officiellement reconfirmé à la Conférence internationale qui s'est

tenue à Bruxelles en octobre 2016, et nous maintenons nos contributions, y compris dans le cadre de la politique bulgare d'aide publique au développement, en organisant des séminaires de formation à l'intention des diplomates, agents de police et autres fonctionnaires venant des institutions afghanes. Consciente de la nécessité de relever les défis relatifs à la migration et aux déplacements forcés en Afghanistan, en particulier s'agissant de la vulnérabilité des enfants, la Bulgarie a pris part cette année à l'intervention humanitaire en contribuant aux programmes et projets y relatifs administrés par l'UNICEF et l'Organisation internationale pour les migrations.

Pour terminer, je voudrais réitérer le plein appui de mon pays à l'Afghanistan et au travail accompli par les Nations Unies pour instaurer la paix dans ce pays.

M^{me} Ataeva (Turkménistan) (*parle en russe*) : La délégation turkmène remercie le Secrétaire général de ses rapports sur l'examen stratégique de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (A/72/312) et sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (A/72/392). La délégation turkmène appuie le projet de résolution sur la situation en Afghanistan (A/72/L.8), que nous avons parrainé. En outre, nous appuyons le consensus à cet égard.

Nous remercions la délégation allemande d'avoir facilité le projet de résolution et d'avoir systématiquement appliqué une approche proactive durant le processus. Globalement, le Turkménistan appuie pleinement l'action de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et fait part de sa reconnaissance à l'ONU pour son engagement et son appui à long terme en faveur du Gouvernement et du peuple afghans.

Le Turkménistan attache une importance particulière aux relations avec cet État voisin, ainsi qu'aux contributions de la communauté internationale à la création de conditions propices au développement durable du pays, à son intégration pleine et entière dans les processus régionaux et mondiaux et à l'établissement d'une paix et d'une harmonie durables dans le pays. Nous apportons régulièrement à l'Afghanistan une assistance dans divers secteurs du développement socioéconomique, notamment l'énergie, le développement des transports, l'éducation et les soins de santé.

Nous estimons que le développement des infrastructures socioéconomiques revêt pour

l'Afghanistan une importance centrale. Le Turkménistan est convaincu que la croissance économique, la création d'emplois, la mise en œuvre de grands programmes sociaux, l'amélioration du bien-être matériel et du niveau d'éducation de sa population ont des effets positifs sur la situation dans le pays et contribuent à y renforcer la paix et la stabilité.

Les 14 et 15 novembre, le Turkménistan a accueilli la septième Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan. À l'ordre du jour de la Conférence figuraient un large éventail de questions concernant les perspectives relatives à la poursuite du développement de partenariats constructifs, en vue d'atteindre les objectifs de prospérité et de progrès communs. Au cours de la Conférence, une attention particulière a été accordée à la mise en œuvre de projets dans les domaines des transports et de l'énergie, avec la participation de l'Afghanistan. Ces projets visent à promouvoir l'intégration de l'Afghanistan dans les échanges économiques régionaux et internationaux, ainsi que des relations commerciales complètes, l'attraction de vastes investissements et la création d'emplois. Dans ce contexte, les initiatives suivantes méritent d'être signalées : la construction du gazoduc reliant le Turkménistan, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde, le développement du couloir ferroviaire régional entre le Turkménistan, l'Afghanistan et le Tadjikistan et la mise en œuvre de plusieurs autres projets visant à créer une infrastructure des transports et des communications moderne et diversifiée dans la région, dans les sens est-ouest et nord-sud.

Comme l'a mentionné tout à l'heure le Chef de l'exécutif afghan, M. Abdullah Abdullah, un événement a revêtu une importance particulière dans le cadre des travaux de la septième Conférence régionale : la signature, entre cinq parties, d'un accord sur la création du Couloir lapis-lazuli de transit, commerce et transport, reliant l'Afghanistan, le Turkménistan, l'Azerbaïdjan, la Géorgie et la Turquie, lequel ouvrira de nouvelles possibilités s'agissant d'accroître les volumes de fret transportés le long de cette route. Dans le même temps, ce couloir de transport contribuera à renforcer la coopération dans un vaste espace économique, qui comprend les régions de l'Asie centrale et méridionale, les bassins de la mer Caspienne et de la mer Noire et la Méditerranée. La tenue de la septième Conférence régionale à Achgabat a révélé un nouveau moyen efficace de renforcer et d'élargir les échanges constructifs à cet égard, en permettant à la coopération économique régionale de franchir un palier qualitatif

et en contribuant à la réalisation de nos potentiels multidimensionnels et de nos objectifs constructifs.

Nous invitons l'Afghanistan et les partenaires régionaux à entretenir cette dynamique et à poursuivre leurs efforts pour consolider le dialogue et la coopération à l'échelle de la région. Nous appelons également à la fourniture d'une aide ciblée et régulière au peuple et au Gouvernement afghans, dans l'intérêt d'instaurer la paix et la stabilité et d'assurer l'édification de l'État dans le pays.

M. Aliyev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Chef de l'exécutif, M. Abdullah Abdullah, de sa déclaration. Nous remercions également la délégation allemande d'avoir facilité les négociations sur le projet de résolution A/72/L.8, que l'Azerbaïdjan est heureux de coparrainer. Nous nous réjouissons à la perspective de son adoption à l'unanimité.

L'Azerbaïdjan salue les efforts que déploie le Gouvernement afghan pour mettre en œuvre les réformes politiques, économiques et sociales et s'attaquer aux difficultés complexes auxquelles le pays est confronté sur le plan de la sécurité. Le bien-être du pays, la croissance économique et la coopération régionale sont interdépendants et tributaires de la situation en matière de sécurité en Afghanistan et dans la région. Il est de la plus haute importance que nous démontrions notre détermination et notre ferme volonté de continuer à traiter ensemble les problèmes de sécurité auxquels le pays continue de se heurter, et à intensifier la coopération régionale à cette fin.

La poursuite de l'assistance et de l'engagement régionaux et internationaux en faveur de l'Afghanistan est indispensable pour préserver les progrès accomplis jusqu'ici et permettre au pays de réaliser son aspiration à instaurer une paix, une stabilité et une prospérité durables. L'intensification du dialogue entre l'Afghanistan et ses voisins est essentielle pour assurer au pays et à la région un avenir pacifique et stable. Nous saluons les efforts faits par l'Afghanistan pour s'intégrer dans l'économie régionale et mondiale et développer les échanges avec ses voisins et d'autres partenaires grâce à une connectivité régionale accrue.

Au fil des ans, l'Azerbaïdjan a renforcé sa coopération régionale et mis en place des infrastructures transrégionales dotées de capacités multimodales le long des axes est-ouest et nord-sud. Le port de commerce maritime international de Bakou et la

ligne de chemin de fer Bakou-Tbilissi-Kars, ouverte dernièrement, permettent des connexions rapides et fiables, accroissent les échanges et offrent de nouvelles possibilités d'affaires à l'Afghanistan et aux autres pays de la région.

L'Azerbaïdjan participe, au plan international et régional, aux initiatives politiques pertinentes visant à promouvoir la paix, la stabilité et le développement durable en Afghanistan, notamment au Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan. Depuis qu'il a été lancé en 2011, le Processus d'Istanbul est devenu une plateforme régionale efficace de coopération, d'instauration de la confiance et de dialogue.

La prochaine conférence ministérielle « Au cœur de l'Asie » qui doit avoir lieu le 1^{er} décembre à Bakou sur le thème : « Sécurité et connectivité économique : pour un renforcement de la région « Au cœur de l'Asie » », sera une occasion importante pour les principales parties prenantes de débattre de toute une série de questions liées à la paix, la sécurité, la prospérité économique et le bien-être social dans la région. Nous continuerons d'appuyer la stabilisation, la reconstruction pacifique et le développement de l'Afghanistan via la coopération bilatérale et les formats multilatéraux, internationaux et régionaux pertinents.

Enfin, je voudrais réitérer l'appui de l'Azerbaïdjan à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'unité de l'Afghanistan. Nous souhaitons au Gouvernement afghan plein succès dans ses efforts pour assurer un avenir prospère, pacifique et unifié à son pays.

M. Sadykov (Kazakhstan) (parle en anglais) : Pour commencer, je voudrais rendre hommage au Président Ashraf Ghani et au Chef de l'exécutif de la République islamique d'Afghanistan, M. Abdullah Abdullah, pour leur courage et leur engagement désintéressé, et je saisis cette occasion pour souhaiter au Gouvernement et au peuple afghans plein succès dans leurs efforts en faveur de la paix et de la stabilité. Ma délégation voudrait faire les observations suivantes.

Le Kazakhstan se félicite des efforts accrus que déploient le Gouvernement afghan et ses partenaires régionaux et internationaux pour régler la crise politique interne et instaurer la paix dans le pays. Ma délégation croit fermement qu'il n'y a d'autre voie qu'un règlement pacifique des problèmes de l'Afghanistan. Nous formons l'espoir que les mesures prises par le

Gouvernement afghan et ses partenaires internationaux pour réconcilier les parties et établir la paix serviront de base à un dialogue efficace qui, à terme, produira des résultats positifs.

Il est encourageant de noter qu'une attention particulière a été accordée à la situation en Afghanistan au Sommet historique de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, qui a eu lieu à Astana les 8 et 9 juin, et auquel l'Inde et le Pakistan ont été admis en tant que membres à part entière. Nous sommes convaincus qu'avec l'accession de ces deux États à l'Organisation de Shanghai pour la coopération, le règlement des problèmes régionaux – notamment ceux d'Afghanistan – avancera de façon plus dynamique.

Il est important et nécessaire à notre avis que les consultations sur l'Afghanistan aient lieu dans différents formats afin de pouvoir surmonter les divergences et d'œuvrer de concert pour promouvoir les négociations de paix. Il est essentiel aussi de se concentrer sur le renforcement des relations interrégionales avec les pays voisins.

L'action menée par des organisations régionales comme l'Organisation de Shanghai pour la coopération, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie, ainsi que le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie », sont importants pour jeter les fondements de la stabilité. L'Afghanistan est pour nous, en tant que membre non permanent, l'une de nos priorités. En janvier 2018, durant notre présidence du Conseil, nous envisageons d'organiser un débat public sur l'établissement d'un partenariat impliquant l'Afghanistan et l'Asie centrale.

Nous prenons note de la détérioration des conditions de sécurité en Afghanistan. La série d'attentats terroristes meurtriers qui ont frappé le pays dernièrement requiert de la communauté internationale qu'elle agisse de manière résolue pour éradiquer ces menaces. Le Kazakhstan est préoccupé par l'apparition de groupes terroristes radicaux bien connus dans le nord de l'Afghanistan, ainsi que par les menaces accrues que ces derniers posent à la sécurité des États de l'Asie centrale et à l'Afghanistan lui-même. La situation en Afghanistan joue un rôle particulier pour la sécurité à long terme de la région tout entière. C'est pourquoi le Kazakhstan partage et appuie pleinement la vision du Secrétaire général, M. Guterres, consistant à renforcer la diplomatie préventive.

L'augmentation de la production de drogues en Afghanistan est alarmante. Il est clair que seule une action conjointe menée aux niveaux international et régional permettra d'obtenir des résultats dans la lutte contre le trafic de drogues. À cet égard, il est nécessaire d'appuyer les mesures coordonnées prises par le Gouvernement afghan, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, INTERPOL et le Centre d'information et de coordination pour l'Asie centrale pour la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, de substances psychotropes et de leurs précurseurs.

La situation humanitaire en Afghanistan s'est considérablement détériorée. En conséquence, c'est la population civile, surtout les personnes âgées, les femmes et les enfants, qui en souffrent le plus. Les attaques contre les écoles et le corps enseignant sont aussi une tendance alarmante, puisqu'elles empêchent l'accès à l'éducation et à un retour à des conditions de vie normale. Nous demandons que des mesures globales soient prises pour aider l'Afghanistan à relever les défis dans le domaine humanitaire.

Le Kazakhstan a toujours considéré, et il continue d'en être convaincu, que sécurité et développement sont interdépendants et qu'il est nécessaire de les promouvoir en parallèle. C'est pourquoi le Kazakhstan a fourni, et il continuera de le faire, une aide pour promouvoir le développement de l'Afghanistan. Ces dernières années, le Kazakhstan a fourni une aide de près de 100 millions de dollars pour couvrir les frais de scolarité de 1000 étudiants afghans poursuivant des études dans des institutions spécialisées au Kazakhstan.

Le Gouvernement kazakh investira aussi dans la reconstruction de l'autoroute reliant Kunduz à Takhar, ainsi qu'à la construction d'une école à Dara-I-Suf, un district de la province de Samangan, et d'un hôpital à Waras, un district de la province de Bamyan. Un pont est en aussi en train d'être construit, et les rives de la rivière Aibak sont en train d'être renforcées dans la province de Samangan. Du fait de la sécheresse et des catastrophes naturelles en Afghanistan ces derniers mois, le Gouvernement de la République du Kazakhstan a décidé de fournir à l'Afghanistan sous la forme de denrées alimentaires, une assistance qui sera livrée prochainement.

Nous pensons qu'il importe de changer de paradigme s'agissant de l'Afghanistan, ainsi que la façon dont il a été perçu jusqu'ici. Il faut qu'il soit désormais perçu non plus comme une menace mais comme un partenaire important au potentiel énorme. À cet égard, nous aiderons à connecter l'Afghanistan aux autres pays de la région, notamment

à ceux d'Asie centrale, essentiellement via l'intégration économique, en créant de nouvelles infrastructures, en investissant dans le commerce et en lançant des projets de transport en transit.

Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel à notre avis de créer un centre régional des Nations Unies à Almaty afin de consolider le travail des 18 bureaux régionaux et sous-régionaux du système des Nations Unies déjà ouverts dans la ville d'Almaty. Ce centre coordonnerait les activités et mettrait en œuvre les mesures visant à promouvoir le développement durable, le renforcement des capacités économiques et la prévention des catastrophes naturelles et celles dues à l'homme, ainsi qu'à aider à éviter leurs conséquences. Nous estimons qu'un centre à Almaty, qui mettrait l'accent sur le développement économique et social, l'aide humanitaire, le renforcement de la résilience et la réduction des risques de catastrophe, pourrait compléter de façon significative l'action menée par le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale. Ces deux bureaux régionaux de l'ONU s'attaqueraient, d'une certaine façon, à presque tous les problèmes de la région et aideraient à les régler aux fins d'une plus grande stabilité régionale.

Pour terminer, je voudrais confirmer que le Kazakhstan est sincèrement déterminé à appuyer les efforts du Gouvernement afghan pour réaliser la paix, la sécurité et la stabilité.

Organisation des travaux

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Avant de terminer, je voudrais consulter les membres au sujet de la prolongation des travaux de la Deuxième Commission. Les membres se souviendront qu'à sa 2^e séance plénière, le 15 septembre, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Bureau tendant à ce que la Deuxième Commission achève ses travaux d'ici au mercredi 22 novembre.

Cependant, j'ai été informé par le Président de la Deuxième Commission que, pour permettre qu'un consensus soit dégagé sur les projets de résolution sur lesquels la Commission n'a pas encore statué, la Commission demande une prolongation de ses travaux jusqu'au jeudi 30 novembre.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide de prolonger les travaux de la Deuxième Commission jusqu'au jeudi 30 novembre 2017?

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 13 heures.